



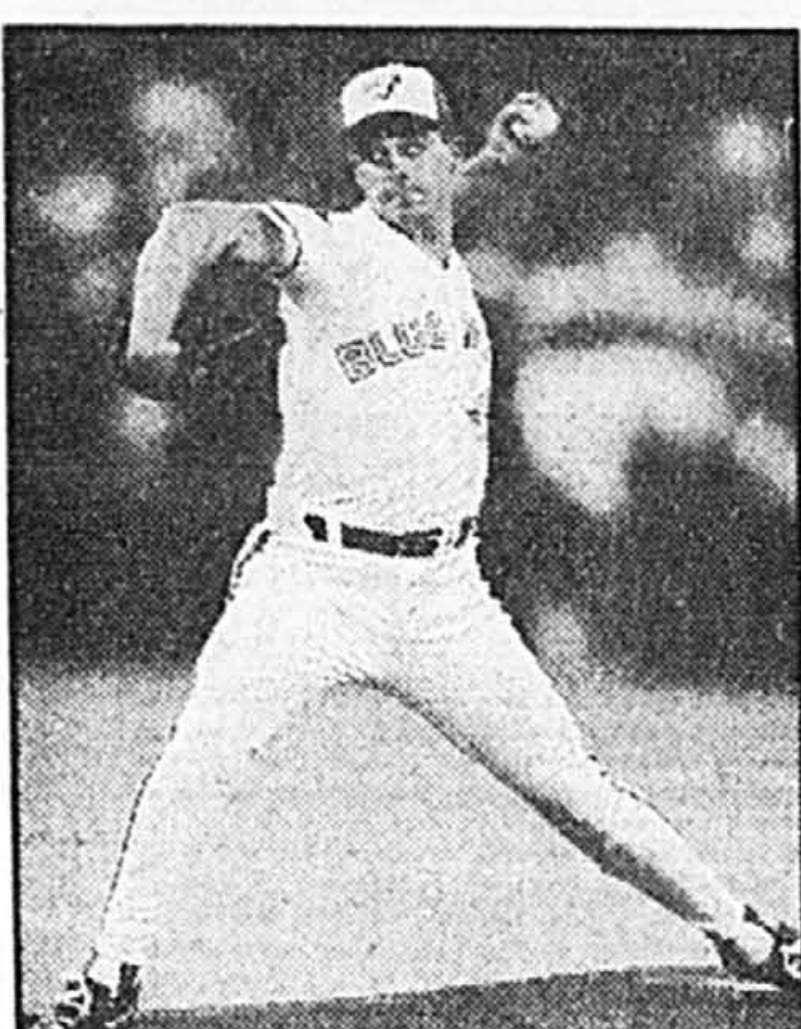
J'ai besoin de vacances
TUNISIE
CIRCUIT • SEJOUR (2 repas)
HOTEL 4*... LE ROYAL PHENICIA
1 299\$
Multi Voyages. Tél.: 858-6260

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

LAUZON
Blainville
430-1460
1384, boul. LABELLE
Autoroute 15
Sortie 25

Aujourd'hui: Nuageux à partiellement ensoleillé
Minimum 3° Maximum 10°
Demain: Mélange de nuages et de soleil
●● MONTRÉAL, JEUDI 22 OCTOBRE 1992 109^e ANNÉE N° 3 72 PAGES, 6 CAHIERS
Taxes en sus 50¢

Aujourd'hui



S3 SÉRIE MONDIALE
Les Blue Jays de Toronto, après une victoire de 2 à 1 sur les Braves hier, ne sont plus qu'à une partie des honneurs de la Série mondiale.

A3 LAVAL
La Fraternité des policiers de Laval demande à Québec de déterminer si la ville offre à sa population des services de police adéquats.

Sommaire

- Annonces classées**
Immobilier... D14, D15, E2, E3
marchandises... E3, E4
emplois... E4
automobiles... E4 à E6
propositions d'affaires... C8
- Arts et spectacles**
Informations... D8 à D16
ciné-horaires... D6
télé-horaires... D8
Bandes dessinées... D15
Bridge... E5
Décès... E7
Economie... C1 à C7
Editorial... B2
Êtes-vous observateur?... D14
Feuilleton... E3
Horoscope... E4
Le monde... C8 et E1
Loteries — résultats... A4
•Mot mystère... E2
Mots croisés... E2
Référendum... B1, B4 à B8

NON aux condoms dans les écoles

ÉRIC TROTTIER
Après deux années de tergiversations, le Regroupement scolaire confessionnel (RSC), parti au pouvoir à la CECM, rejette finalement les distributrices de condoms dans ses écoles, et ce, en dépit de la volonté contraire des deux tiers des parents de la plus importante commission scolaire de Québec.

sexuelle dont les conclusions ont été révélées hier soir au cours de l'assemblée des commissaires de la CECM, faisait valoir aux élus que 69 p. cent des parents sont en faveur des condoms dans les écoles. Par la suite, le débat tant attendu entre le RSC et le Mouvement pour une école moderne et ouverte (MEMO) a été si serré que le président François Ouimet (RSC) a dû trancher en votant contre les distributrices.

versée d'avoir perdu la bataille par une seule voix. Le MEMO avait toutefois omis d'exiger la présence d'un membre de son équipe, la commissaire Lucie Rodrigue, retenue à Québec par son travail. Avec elle, la proposition « historique » aurait été adoptée.

je ne m'attendais pas à un revirement de la part du RSC. Leurs principes moraux ne sont pas à discuter», a lancé plus tard Mme Bissonnette.

St-Hubert offrira treize pâtisseries à ses employés

LAURIER CLOUTIER
Après avoir annoncé la fermeture de trois de ses restaurants jugés « irrécupérables », les Pâtisseries St-Hubert offriront bientôt en franchise aux employés 13 des 22 restaurants corporatifs.



Alexandre Daigle, 13 ans, devrait devenir un digne successeur des grandes vedettes de hockey de la Ligue nationale. Le joueur des Tigres de Victoriaville de la Ligue de hockey junior attire l'attention des connaisseurs depuis plusieurs années. • Voir tabloïd Sports page S 8

De la trempe de Mario Lemieux

Alexandre Daigle, un tigre parmi les... Tigres

FRANÇOIS BÉLIVEAU

Un futur grand joueur de hockey fait ses classes actuellement avec les Tigres de Victoriaville, dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Ce jeune phénomène, Alexandre Daigle, qui aura 18 ans le 7 février, fera couler beaucoup d'encre ces prochaines années s'il parvient à éviter les blessures.

Daigle, actuellement premier compteur de tout le hockey organisé en Amérique du Nord, devrait devenir un digne successeur des anciennes grandes vedettes de hockey originaires de Victoriaville, Jean Béliveau et Gilbert Perreault. Dans la lignée des Gretzky, Lemieux, Lindros, Yzerman, Lafleur, disent les plus optimistes.

«Explosif!» affirme le gérant des Tigres, Michel Cormier. «Quand il se met en branle, il devance rapidement tous ses adversaires. Il a toutes les qualités pour connaître une grande carrière professionnelle, sauf la robustesse.»

Elijah Harper invite les autochtones à boycotter le scrutin

PHILIPPE CANTIN
envoyé spécial
La Presse à FORT ALEXANDER, Manitoba
Elijah Harper, l'homme qui a tué l'entente du Lac Meech en 1990, ne votera pas au référendum du 26 octobre et recommande aux peuples des Premières Nations de ne pas participer à cette consultation.

«Nous avons été patients durant 125 ans, a dit M. Harper, hier. Et voilà qu'on nous accorde à peine quelques semaines pour analyser un accord complexe, aux répercussions majeures pour les autochtones. L'entente de Charlottetown comporte plusieurs éléments positifs. Mais elle contient aussi des promesses vagues, des phrases confuses et des clauses conflictuelles. Il est nécessaire d'y apporter des modifications.»

M. Harper, un Amérindien représentant la circonscription de



Rupertsland à l'Assemblée législative du Manitoba, est devenu célèbre partout au Canada en juin 1990. À l'époque, le gouvernement de Gary Filmon tentait désespérément de faire approuver l'accord du Lac Meech par le Parlement. Pour y parvenir dans les délais requis, une règle

VOIR ELIJAH EN A 2

- Mulroney croit avoir démasqué Parizeau. Page B 1
- «Mulroney devrait se taire une journée et penser», déclare Jacques Parizeau. Page B 1
- Les travailleurs de l'Est n'ont que faire du référendum... et vont voter NON. Page B 1

Guy Sorman plaide en faveur de la légalisation des drogues

MARIO ROY
Entre chien et loup, rue Saint-Denis, les pushers se les gèlent en cherchant des yeux l'improbable client de 18 heures...

À peine descendu de l'avion, Guy Sorman arpente stoïquement le supermarché montréalais de la drogue. S'il n'en tenait qu'à lui, la boutique Saint-Denis et toutes celles du même genre dans le monde ferme- raient leurs portes, les revendeurs s'inscriraient au chômage et les gouvernements encadreraient — ou, au minimum, toléreraient — la circulation des drogues de toutes sortes.

Sorman préconise la vente totalement libre de la marijuana et du haschisch; et la distribution sous contrôle de l'héroïne.

«Je dirais plutôt que je préconise l'armistice, dit-il. Il faut comprendre que les arguments



Guy Sorman expose son point de vue sur la vente libre des drogues dans son livre, «En attendant les barbares».

des prohibitionnistes sont tous faux... Non, la dépendance n'existe pas: 95 p. cent des héroïnomanes finissent par décrocher. Non, la toxicomanie n'augmente pas avec la libéralisation de la loi: toutes les expériences le prouvent, aux Pays-Bas, à Liverpool et même aux États-Unis... La décriminalisation, c'est un programme de moindre mal»

Au sujet des toxicomanes et des revendeurs, coincés entre la rue, la marginalité et la police, il dit encore: «Regardez, ce n'est pas un destin formidable...»

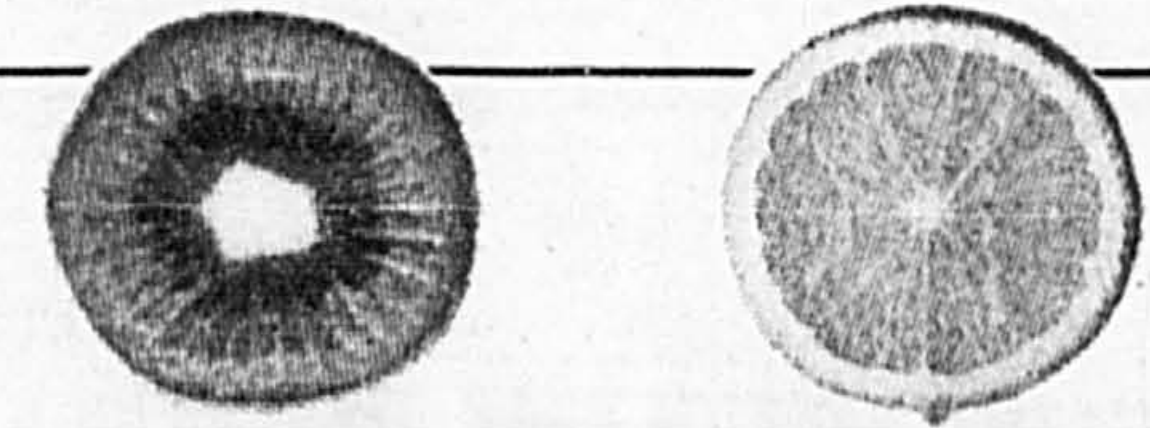
VOIR DROGUES EN A 2

- Pêche miraculeuse à la cocaïne dans les eaux du lac Taureau. Page A 3
- La Suisse tentera une expérience de distribution contrôlée d'héroïne. Page A 2

LES JOUEURS DE BANJO

MAIS ENFIN... BRIAH... QUI LES A ENVOYÉS EN LOUISIANE? CES CAJONS?

QUI AURA LE GOÛT?



LE KIVI OU L'ORANGE?

KIORA
LIQUEUR DE FRUITS ET DE RHUM IMPORTÉ

Disponible dans les succursales de la S.A.Q.

SUITE DE LA UNE

CONDOMS

NON aux condoms dans les écoles

L'apologie du condom et de ses propriétés anti-MTS.

Ainsi, 12 p. cent des élèves du secondaire I ont déjà eu des relations sexuelles, une donnée qui grimpe à 40 p. cent en secondaire IV et à 60 p. cent en secondaire V; 7 000 adolescentes vivent une grossesse chaque année au Québec; de 10 à 15 p. cent des jeunes femmes de moins de 20 ans ont déjà été infectées au chlamydia, la première cause d'infertilité féminine; etc.

Du côté des commissaires du MEMO, Marcellin Noël a parlé de l'immense responsabilité de la CECM: «Ce qui doit d'abord nous préoccuper, c'est les ravages des MTS et du sida. Quand on parle du sida, on parle d'une grosse business de la mort...». Le commissaire Noël a plus tard fait référence au vidéo de Madonna: «En refusant d'assumer leurs responsabilités en formation sexuelle, les commissaires du RSC laisseront le soin à Musique Plus de malformer nos enfants.»

Le reste du débat a parfois frôlé l'hystérie. Le président de la section montréalaise de Pro-vie, Louis Lecomte, a rappelé que la CECM est une commission scolaire catholique et qu'on ne devrait pas trahir cette tradition. «Les médecins parlent du corps, mais ils oublient que les enfants ont une âme, une âme à l'image de Dieu...»

Pour le RSC, le commissaire Étienne Morin, qui prône l'abstinence totale comme mesure de prévention au MTS, a comparé les relations sexuelles à la roulette russe. Diane Joyal a bien résumé la position de son parti: «C'est certain que je suis préoccupée par le sida, mais je suis quand même contre le condom dans nos écoles...»

Citant des articles de journaux et plusieurs personnalités, dont le docteur Luc Montagnier, qui a découvert le virus du sida, le commissaire Jean Trotter a soutenu que le condom n'est pas une arme très efficace contre les MTS et le sida. «De toute façon, les jeunes sont tannés d'entendre parler du sida, à poursuivre le commissaire Trotter. Ils préféreraient qu'on leur cause d'amour.»

Vers les 21 h — alors que le débat sur cette seule question avait commencé à 17 h 30 — le vote a finalement eu lieu: 10 commissaires se sont prononcés pour la proposition et dix contre. Signifiquement pour une rare fois, deux commissaires du RSC, Denise Soucy-Brousseau et Martine Grégoire, ont voté avec le MEMO, c'est à dire pour les distributrices de condoms, «afin de respecter l'opinion des parents», ce qui a contrainit le président Ouimet à trancher la question.

En sortant de la salle du conseil

des commissaires de la CECM, rue Sherbrooke, une future enseignante a confié, un peu découragée: «J'ai eu l'impression que les commissaires se soucient très peu des élèves lorsqu'ils font leur travail. Les avez-vous entendu prononcer le mot «enfant» une seule fois, ce soir?»

— Non. □

ST-HUBERT

St-Hubert offrira treize pâtisseries à ses employés

En fait, c'est une compagnie qui comme d'autres doit s'adapter, traverser une sévère récession et affronter la concurrence, explique M. Léger. «On a pourtant un volume de clientèle exceptionnel. Avec de la bonne volonté, St-Hubert est capable de régler ce problème. Auparavant, le groupe supportait (ou subventionnait) ces restaurants corporatifs. Mais depuis mon arrivée l'an dernier, je dis qu'on ne peut plus se permettre ça durant les années 90.»

Il n'est pas question par contre que la famille Léger cède en franchise les trois pâtisseries jugées irrécupérables. Mardi soir, le président a expliqué aux employés du restaurant du Chemin Chambly, à Longueuil, que s'il leur vendait la pâtisserie pour un dollar, «ce serait un cadeau de grec». Et il leur a prouvé en leur révélant les pertes importantes de l'établissement. «En faisant pas trois restaurants, je ne fais pas de la stratégie machiavélique.»

Par ailleurs, St-Hubert est en période de négociations syndicales et M. Léger préfère ne pas donner de détails pour le moment sur des questions comme la masse salariale.

Quoi qu'il en soit, le président vient de découvrir, à sa grande surprise, qu'on ne touche pas à St-Hubert sans provoquer des vagues. Des clients, en pleurs, sont venus déguster un repas dans les trois pâtisseries dont on venait d'annoncer la fermeture en janvier prochain, dans l'espoir de les garder ouverts!

Hier soir, M. Léger et son équipe ont exposé la situation difficile aux employés de la pâtisserie de la rue St-Hubert, celle qui a donné naissance au groupe. C'était une rencontre particulièrement délicate.

Jean-Pierre Léger avoue par ailleurs que St-Hubert a raté le virage ethnique du Québec. En fait, le groupe de Montréal n'a pas encore attiré le Québec ethnique et en paie le prix. Il a laissé les clientèles ethniques à des chaînes comme MacDonald qui n'hésitent pas à modifier leurs menus pour avoir le privilège de les servir.

La compagnie explique en grande partie les difficultés de 16 restaurants corporatifs par les transformations qu'ont connues plusieurs quartiers devenus multi-ethniques au fil des ans. «On va faire un effort pour joindre les ethnies du Québec. Je donnerais raison aux critiques qui nous re-

prochent d'avoir raté ce virage. Nous avons un défi à relever de ce côté, c'est vrai.»

Et M. Léger de préciser que «St-Hubert s'était endormie sur ses lauriers. On manquait de viguer. Depuis que j'en ai pris la direction, je dis qu'il faut que ça change. Lors d'enquêtes auprès de groupes de clients, on nous demande de la nouveauté dans le menu. Et notre deuxième défi, ce sont les ethnies.»

Les pâtisseries «répondent déjà au goût santé» et ont commencé à ajouter quelques plats ethniques.

Lundi prochain, jour du référendum, St-Hubert passera à la phase deux de son nouveau menu, avec des plats plus généreux, salade de chou et boisson gazeuse à volonté. Au total, «une centaine de modifications, dont le gâteau au chocolat de nos grands-mères.»

M. Léger reconnaît que dès juillet 91, il a remercié 20 cadres, au développement corporatif, à la comptabilité, à l'informatique et aux relations publiques. Il déclare que 15 autres avaient quitté avant son arrivée. La direction compte aujourd'hui 80 personnes, contre 115 avant son arrivée. «Il faut rationaliser car la crise économique perdure, la clientèle est exigeante et la concurrence est féroce», conclut-il. □

DAIGLE

De la trempe de Mario Lemieux

Nommé recrue de l'année dans le hockey junior majeur canadien et américain au printemps dernier, membre de l'équipe étoilée des recrues, Daigle attire l'attention des connaisseurs depuis déjà quelques années. Sauf la saison dernière, sa première dans les rangs juniors alors qu'il a récolté 110 points en 66 matchs, il a toujours remporté le championnat des compteurs dans les niveaux inférieurs. Chez les pee-wee, 85 buts en 30 matchs réguliers, 150 avec les 20 matchs joués dans les tournois. Chez les midgets, un poignet cassé en janvier ne l'a pas empêché de finir premier avec 110 points (50 buts).

Les Tigres ont eu un cheminement comparable à celui des Nordiques de Québec. Des années de vaches maigres, les bas-fonds du classement. Dix victoires en 70 matchs en 1991. Seize la saison dernière. Mais voilà qu'actuellement ils ont bondi du dernier au premier rang et hier, ils battaient 5 à 2 les champions de la dernière saison, le Collège Français, à Verdun. Un club qu'ils n'avaient pas réussi à battre dans leurs dix derniers affrontements.

Victoriaville, qui n'a pas échangé son Lindros, est sur le chemin de la victoire, comme le dit son nom.

Alexandre, originaire de Laval, domine aisément les marqueurs, au Québec, et dans tout le reste de la Ligue canadienne.

L'an dernier les Tigres ont inscrit leur 11^e victoire à leur 48^e match. Cette année, ce fut à leur 14^e rencontre. Et Daigle, dans tout ça, a accumulé 55 points, dont 38 assistances en 15 matchs. A ce rythme, il pourrait chauffer les anciens records de 157 assistances de Pierre Larouche (Sorel) en 1974 et de 282 points de Mario Lemieux dix ans plus tard. Chose quasi certaine, il deviendra l'un des 12 joueurs à travers le pays qui, au fil des ans, ont dépassé 200 points en une seule saison.

Dans sa foulée, Alexandre Daigle, qui fera la page couverture du prochain Hockey News, a permis à son compagnon de trio et capitaine, Claude Savoie, de se hisser au premier rang des franc-tireurs, (30 buts et 41 points en 13 matchs, dont cinq tours du chapeau et une performance de cinq buts).

Daigle, un fabricant de jeu par excellence, a quand même réussi une demi-douzaine de buts sur des jeux de puissance et autant de buts vainqueurs, pour un +20 alors que la saison est encore à ses débuts. Pour se concentrer sur sa saison actuelle, déterminante pour lui, il vient de refuser de porter les couleurs de l'équipe du Canada contre la formation olympique de la France.

L'ordonnance sur ces essais thérapeutiques comportant la prescription d'héroïne, de morphine et de méthadone, entrera en vigueur le 15 novembre et les institutions intéressées auront six mois pour demander l'autorisation d'organiser un essai.

Le gouvernement confirme le

Pour l'instant le jeune homme de six pieds, 175 livres, conduit l'ancienne Jetta diesel 1986 de son père indiquant 366 000 kilomètres à l'odomètre. Elle lui coûte 15 \$ de carburant par semaine même s'il fait «beaucoup de la 20» (l'autoroute Jean-Lesage). Et le club, qui lui verse une allocation de 35 \$ par semaine, lui fournit en plus la pension dans une famille, ses études et son équipement.

C'est quand même maigre pour celui qui se sait promis à un grand avenir dans un sport si lucratif. Au pire, il devrait être le troisième choix de première ronde de la Ligue Nationale en juin. Plusieurs, cependant, lui prédisent le premier choix, ce qui devrait logiquement le faire aboutir avec les Senators d'Ottawa, le Lightning de Tampa ou les Sharks de San Jose des septembre 1993.

«Je vis sobrement et je me consacrerai à mon école de la vie, celle du hockey, ainsi qu'à mes études au cégep. Pour l'instant, je n'ai encore rien prouvé vraiment. C'est vrai que je rêve à toutes sortes de choses, des douceurs que j'aimerais me payer un jour, mais je demeure réaliste. Je m'offrirai peut-être un jour une grande folie, comme une Porsche. Mais mon agent, Pierre Lacroix, me fait régulièrement retomber sur terre.»

Réservé, pondéré, Alexandre n'est pas timide. Et sur la glace, il sait se démarquer et patiner plus rapidement. À la Gretzky! □

ELIJAH

Elijah Harper invite

les autochtones à

boycotter le scrutin

de procédure devait être modifiée par consentement unanime des députés.

Pendant quatre jours consécutifs, malgré la pression énorme qui pesait sur lui, Elijah Harper a dit NON. Cette entente, soutenue par le chef de la députation, ne faisait que confirmer l'exclusion des Amérindiens du processus démocratique. Dans un discours retentissant, il avait affirmé que les politiques canadiennes à l'endroit des autochtones avaient été celles du racisme, de l'assimilation et du génocide.

La stratégie de M. Harper et de ses conseillers a modifié en profondeur les relations entre les gouvernements canadiens et les Premières Nations. Celles-ci prennent désormais part aux discussions constitutionnelles. Et l'accord de Charlottetown reconnaît leur droit inhérent à l'autonomie gouvernementale.

M. Harper estime cependant que ce gain est mal enrobé par le reste du texte constitutionnel. Dans la réserve de Fort Alexander, située 135 kilomètres au nord de Winnipeg, il a expliqué pourquoi. Ses inquiétudes se résument en quatre points.

■ L'entente de Charlottetown est incomplète. Des accords politiques restent à négocier. La représentation autochtone à la Chambre des Communes et au Sénat demeure en suspens.

■ L'entente ne constitutionnalise pas le financement des gouvernements autochtones. En revanche, une clause assure des paiements de péréquation aux provinces moins nanties. M. Harper estime qu'il s'agit d'un double standard.

■ L'entente limite la participation autochtone aux conférences des premiers ministres aux seules questions les concernant. M. Harper craint que les autochtones ne forment pas un des trois ordres de gouvernement au pays, comme l'affirme l'entente, mais plutôt le troisième ordre.

■ La version française de l'entente n'est pas «le miroir» de la version anglaise. Cela démontre que les autochtones ont raison de ne pas faire confiance au gouvernement.

«Si nous acceptons cette entente, nous prenons un trop grand risque, a ajouté M. Harper. Nous avons besoin de temps pour permettre à nos communautés de l'étudier. Le processus visant son acceptation s'est déroulé trop rapidement. Cela a engendré de la confusion, de la panique et de la

peur. Les autochtones ont besoin d'au moins six mois avant de se prononcer.»

Au Québec, le rejet de l'entente du Lac Meech a été perçu comme un soufflet aux aspirations de la province. Comme ce fut le cas lors des événements de 1990, M. Harper explique que sa recommandation de boycotter le référendum n'a rien à voir avec les demandes du Québec. «Nous recommandons au Québec le droit de se gouverner et de promouvoir sa langue et sa culture. Nous sommes aussi à la recherche d'un traitement égal.»

La prise de position de M. Harper représente une deuxième rebuffade en cinq jours à l'endroit d'Ovide Mercredi, le chef de l'Assemblée des Premières Nations. Vendredi dernier, à Vancouver, M. Mercredi a échoué dans sa tentative de faire approuver l'entente de Charlottetown par les 402 députés réunis en congrès spécial. Interrogé à ce sujet, M. Harper, dont la notoriété devrait inciter des milliers d'autochtones à demeurer à la maison lundi prochain, a cludé la question.

Pour la deuxième fois en trois ans, Elijah Harper se retrouve donc au coeur du débat constitutionnel canadien. «Quand on croit à ses idées, le combat est plus facile», a-t-il dit. Et lorsqu'un journaliste lui a demandé si un NON au référendum affecterait la valeur du dollar canadien, il a eu cette réponse qui en dit long sur les récriminations des autochtones: «A Red Sucker Lake, mon village natal, on n'a jamais vu ce dollar. Alors...» □

DROGUES

Guy Sorman plaide en faveur

de la légalisation des drogues

Journaliste, économiste, essayiste, touche-à-tout patenté de la réflexion sociale en France, Guy Sorman débarquait au Québec, hier, afin de développer le point de vue qu'il expose dans *En attendant les barbares*. Il s'agit d'un best-seller de 375 pages prenant la forme d'une enquête menée aux quatre coins de la planète auprès des personnes compétentes.

Ou incompetentes, c'est précisément la question que pose l'auteur...

Il confie: «J'ai quatre enfants, quatre filles dont l'aînée a 18 ans. La logique actuelle du système, qui est une logique de guerre, voudrait que si l'une d'elles fume du cannabis, je la dénonce à la police?... C'est absurde!»

En outre, selon lui, la guerre contre la drogue menée par toutes les sociétés occidentales est vouée à l'échec. Pire encore, cet inefficace et cynique entêtement roule à fond de caisse au seul profit...

■ des trafiquants, qui servent souvent aussi de pourvoyeurs de fonds auprès des mouvements terroristes, comme dans le cas du Sentier lumineux, au Pérou;

■ d'un appareil de police et de justice qui n'est pas toujours insensible à la corruption;

■ d'une bureaucratie «qui s'approprie l'État et dissimule ses intérêts corporatifs derrière ses abords moralisateurs»;

■ ainsi que de l'État lui-même: Sorman est d'avis que «la guerre contre la drogue, indifférente aux souffrances réelles du toxicomane, n'est pas un remède, mais une légitimité de substitution pour des gouvernements affaiblis par leur inutilité économique et leur inefficacité sociale». Il ajoute: «La guerre contre la drogue fait plus de victimes que n'en fait la drogue.»

Au Québec, on estime que le crime organisé encaisse 600 millions \$ par année (10 milliards \$ au Canada, 500 milliards \$ dans le monde) malgré le quadrillage des rues de Montréal par des centaines de policiers de trois corps différents; malgré la saisie, en 1990, de 4 000 kilos de cocaïne destinée au marché canadien; et malgré une augmentation de 40 p. cent, en 1991, des arrestations effectuées par la police de la CUM!

Selon Guy Sorman, rien ne peut être pire que ce gaspillage de fric et de vies, comme l'ont d'ail-

leurs déjà soutenu, au Québec, certains individus... jusqu'ici plutôt isolés.

Il explique: «Au fond, je défends un point de vue très chrétien, ce qui ne manque pas d'ironie! Un point de vue reposant sur la croyance que l'homme est responsable du mal qu'il s'inflige à lui-même et que la société ne doit intervenir que si un citoyen fait du mal à un autre...»

«Or, ce n'est pas la drogue qui engendre la violence: André Malraux consommait des opiacés et il ne s'est jamais attaqué à une vieille dame au coin d'une rue! C'est le prix de la drogue qui amène la violence, et ce prix est élevé parce que la guerre contre la drogue fait rage!»

Et il prononce à nouveau ce mot qu'il semble bien aimer:

«C'est absurde...»

Dans *En attendant les barbares*, Sorman explore aussi les problèmes de société liés à l'immigration.

Au total, il affirme que l'immigré, tout comme le toxicomane, le prostitué, est mis en marge par une société qui a du mal à voir où se trouve son véritable profit à long terme.

Tous deux, conclut Sorman, pourraient bien être poussés par une bourgeoisie aux abois vers ce qu'il appelle la «barbarie», terme employé pour désigner un comportement de défense tribal, violent et marginalisateur. □

*EN ATTENDANT LES BARBARES, Guy Sorman, Fayard, Paris, 1992.

Correction

■ Dans la photo parue à la une de l'édition de lundi dernier, concernant le gala Hong Kong, ce n'est pas la ministre Monique Landry qui y apparaissait, mais bien Monique Gagnon-Tremblay, ministre des Communautés culturelles et de l'immigration.

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants:

● à Montréal: Centre des donateurs de sang, 2991 est, rue Sherbrooke, Centre commercial Maisonnette (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;

● à LaSalle: organisée par le Club Optimiste LaSalle, Carrefour Angrignon, 7077, rue Newman, de 14 h 30 à 20 h 30;

● à Mont-Laurier: organisée par les Filles d'Isabelle, en collaboration avec les Chevaliers de Colomb, Salle des Chevaliers de Colomb, 467, rue Crémazie, de 14 h à 20 h 30;

● à Laval: Cité de la santé, à l'entrée, 1755, boul. René-Laennec, de 15 h à 16 h 30.

DEMAIN DANS LA PRESSE

La parole aux lecteurs

■ L'actuel débat référendaire inspire fortement ceux qui lisent notre journal. L'avalanche de courrier reçu à nos bureaux en témoigne de manière éloquent. C'est pourquoi *La Presse* a décidé de donner la parole à ses fidèles lecteurs en leur ouvrant les pages 3, 4 et 5 du cahier B de demain. A lire demain dans *La Presse*.

Tirage d'hier

Le Lotto 6/49 7 18 26 35 38 48 (49)
E-X-T-R-A 4 1 8 8 3 1

La Quotidienne

à trois chiffres

899

tirage d'hier

à quatre chiffres

6562

ABONNEMENT

285-6911

Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

RÉDACTION

285-7070

PROMOTION

285-7100

COMPTABILITÉ

285-6892

Grandes annonces

285-6900

Annonces classées

285-6900

ANNONCES CLASSÉES

Commandes ou corrections

lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

285-7111

GRANDES ANNONCES

Détailants

285-7202

National, Télé+

285-7306

Vacances, Voyages

285-7265

Carrières et professions,

nominations

285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de LA PRESSE Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe»

Enregistrement: numéro 1400 - Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



JEUDI 22 OCTOBRE 1992 43-4-01

Agence France-Presse

BERNE

■ Les essais permettant la distribution contrôlée d'héroïne à des drogués pourront commencer en mai de l'an prochain en Suisse, a décidé hier le Conseil fédéral de Berne.

L'ordonnance sur ces essais thérapeutiques comportant la prescription d'héroïne, de morphine et de méthadone, entrera en vigueur le 15 novembre et les institutions intéressées auront six mois pour demander l'autorisation d'organiser un essai.

Le gouvernement confirme le

caractère limité de l'expérience annoncée en mai dernier. Il n'y aura que 13 essais jusqu'à la fin 1996, sous contrôle médical et avec un maximum de 50 drogués.

Cette distribution concernera des toxicomanes volontaires âgés d'au moins 20 ans, gravement dépendants et ayant déjà échoué dans deux tentatives de désintoxication. La priorité dans le choix sera donnée à des personnes sans ressources ou à des prostituées.

Pour ce plan global, l'Office fédéral de la santé publique disposera d'un budget d'un million de FS (750 000 dollars) par an.

L'héroïne achetée en Angleter-

re ou en Belgique devrait coûter une dizaine de FS par participant et par jour.

L'objet de cette recherche est de voir si elle entraînera une amélioration de la santé et de la situation sociale des participants — qui bénéficieront d'un soutien psycho-social et d'un hébergement — et si cela permet à terme de les amener à l'abstinence.

L'OFSP compte également évaluer les effets des différentes substances prescrites. Le gouvernement suisse juge que ces expériences ne contreviennent pas aux conventions internationales sur les stupéfiants.

OBJECTIF
23,5 millions \$

20
15
10
5
1

Merci de donner

9563 491\$

493, rue Sherbrooke Ouest

Montréal (Québec) H3A 1B6

Tél.: (514) 288-1261



Centralde

LE DON DE CHANGER LES CHOSES

CHEZ SOI 92

Aménagement intérieur

Un cahier spécial à ne pas manquer mercredi prochain dans

La Presse

Dans la série «Chez Soi», le cahier *Aménagement intérieur* vous présente un designer québécois qui a depuis longtemps fait ses classes: Philippe Dagenais. De plus, les tendances du meuble québécois, des entreprises qui peuvent vous aider à aménager votre intérieur, et des conseils pratiques sur la décoration.

PUBLIREPORTAGE

Les policiers de Laval réclament une enquête... sur la police

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La Fraternité des policiers de Laval demande au ministère de la Sécurité publique d'ordonner une enquête afin de déterminer si cette ville offre à sa population des services de police adéquats.

Le président de la fraternité, André Nadon, a déclaré hier que cette décision avait été prise parce que le nombre de policiers par 1 000 habitants est le même qu'en 1976, alors que Laval n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui.

Pour présenter cette requête, la fraternité s'est prévalue de l'article 183 de la Loi de la police qui stipule qu'une association reconnue de policiers ou un groupe de citoyens peut demander au ministre de mandater une personne pour faire enquête sur ce sujet.

M. Nadon a précisé qu'en confiant l'enquête sur le meurtre de Ghyslain

Ranzon à la Sûreté du Québec, la direction de la police lavalloise a réellement démontré qu'il y avait un manque d'effectifs pour protéger adéquatement la population, ce qui a laissé une mauvaise impression auprès de ses policiers et de la population.

Il a ajouté que contrairement à ce qui avait été écrit dans les médias au cours de l'été, Québec ne doit pas enlever les enquêtes judiciaires à Laval car ses enquêteurs sont autant qualifiés que ceux de la Sûreté du Québec et de la police de la Communauté urbaine de Montréal.

Il faut d'autre part souligner que selon le rapport annuel de la Direction générale de la sécurité et de la prévention (sur les données de l'administration des corps de police municipaux), il y avait en 1991 à Laval, 1,34 agent par 1 000 habitants, ce qui fait au total 420 policiers, alors qu'à Québec, on a retrouvé 2,01 par 1 000, totalisant 339 policiers.

Dans ce document, il est aussi écrit

qu'un policier à Laval coûte annuellement à l'administration municipale 97861\$, comparativement à 66409\$ à Québec.

Le rapport indique aussi que le nombre de crimes par 1 000 habitants atteint 77,79 dans l'île Jésus et 135,70 dans la Vieille Capitale.

Deux griefs

Dans l'affaire Renzo, la fraternité a déposé un grief parce que la direction de la police aurait, contrairement aux dispositions de la convention collective de travail, confié l'enquête sur ce meurtre à la SQ.

Par cette requête, la fraternité veut qu'on ordonne à l'employeur de payer aux policiers de Laval (ceux de la section des crimes contre la personne) des heures supplémentaires pour un montant équivalent à toutes les heures effectuées par la SQ dans ce dossier.

Un autre grief a été déposé parce que la direction de la police de Laval a confié à la SQ l'enquête sur la tentative de meurtre de Jacques Grondin. Rappelons que cet homme s'est promené durant plusieurs jours avec une balle dans la tête. Dans ce grief, le syndicat demande aussi que la ville soit obligée de défrayer l'équivalent des heures supplémentaires faites par la SQ.

Soulignons en terminant que des policiers lavallois veulent savoir pourquoi leurs dirigeants syndicaux ont boycotté une rencontre prévue depuis longtemps, et devant se dérouler hier, avec les membres de l'état major de la police pour discuter notamment du réaménagement des enquêtes judiciaires. «Compte tenu du fait que la direction avait décidé de confier à la SQ des enquêtes qui relèvent de notre juridiction, nous avons avisé la direction que nous désirons reporter à plus tard, s'il y a lieu, cette rencontre», a expliqué M. Nadon.

Poursuite de l'ex-présidente de la CECM: 222 000\$

LUCIE CÔTÉ

L'ex-présidente de la Commission des Écoles catholiques de Montréal (CECM), Denise Soucy-Brousseau, acquittée en juin dernier des accusations de fraude et d'usage de faux qui avaient été portées contre elle, réclame 222 017,50\$ à son ex-employeur et à Laurent Portugais, l'ancien directeur général de la CECM.

On se rappellera que Mme Soucy-Brousseau avait été accusée de fraude à cause d'une note de restaurant de 390\$.

L'ex-présidente de la CECM, qui a démissionné en juin 1991 tout en demeurant commissaire, prétendait avoir dîné en compagnie du ministre de l'Éducation, Michel Pagé, au restaurant Le Castillon de l'hôtel Bonaventure le 1er février 1991, alors qu'elle y avait plutôt mangé avec son mari et un couple d'amis le 4 janvier.

L'ex-directeur général de la CECM (il a lui aussi démissionné en septembre 1991) avait dénoncé Mme Soucy-Brousseau et déclenché le procès qui aura coûté au moins 16 000\$ aux contribuables.

Dans sa mise en demeure, expédiée par le cabinet d'avocats Blakely et Gascon, Mme Soucy-Brousseau explique que le montant réclamé représente «la somme des dommages qu'elle a subis à la suite des accusations de fraude et d'usage de faux portées contre elle et contre lesquelles elle a dû se défendre devant les tribunaux pour être ultiment exonérée de tout blâme (sic)».

Mme Soucy-Brousseau réclame notamment 125 775\$ pour la perte de revenus et un remboursement de 98 242,50\$ pour les dépenses encourues pendant le procès, dont 85 868,78\$ en honoraires versés aux avocats de l'étude Hébert et Bourque qui l'ont défendue.

L'ex-présidente de la CECM avait déjà fait parvenir une lettre à ce sujet au directeur général de CECM, M. Henri Tardif, le 27 août dernier.

La mise en demeure, datée du 8 octobre dernier, donne 10 jours à la CECM pour régler la somme demandée et signale que si ce délai expire sans que soit remboursé le montant de 222 017,50\$, des procédures judiciaires pourraient être intentées.

Enquête sur un incendie fatal

GEORGES LAMON

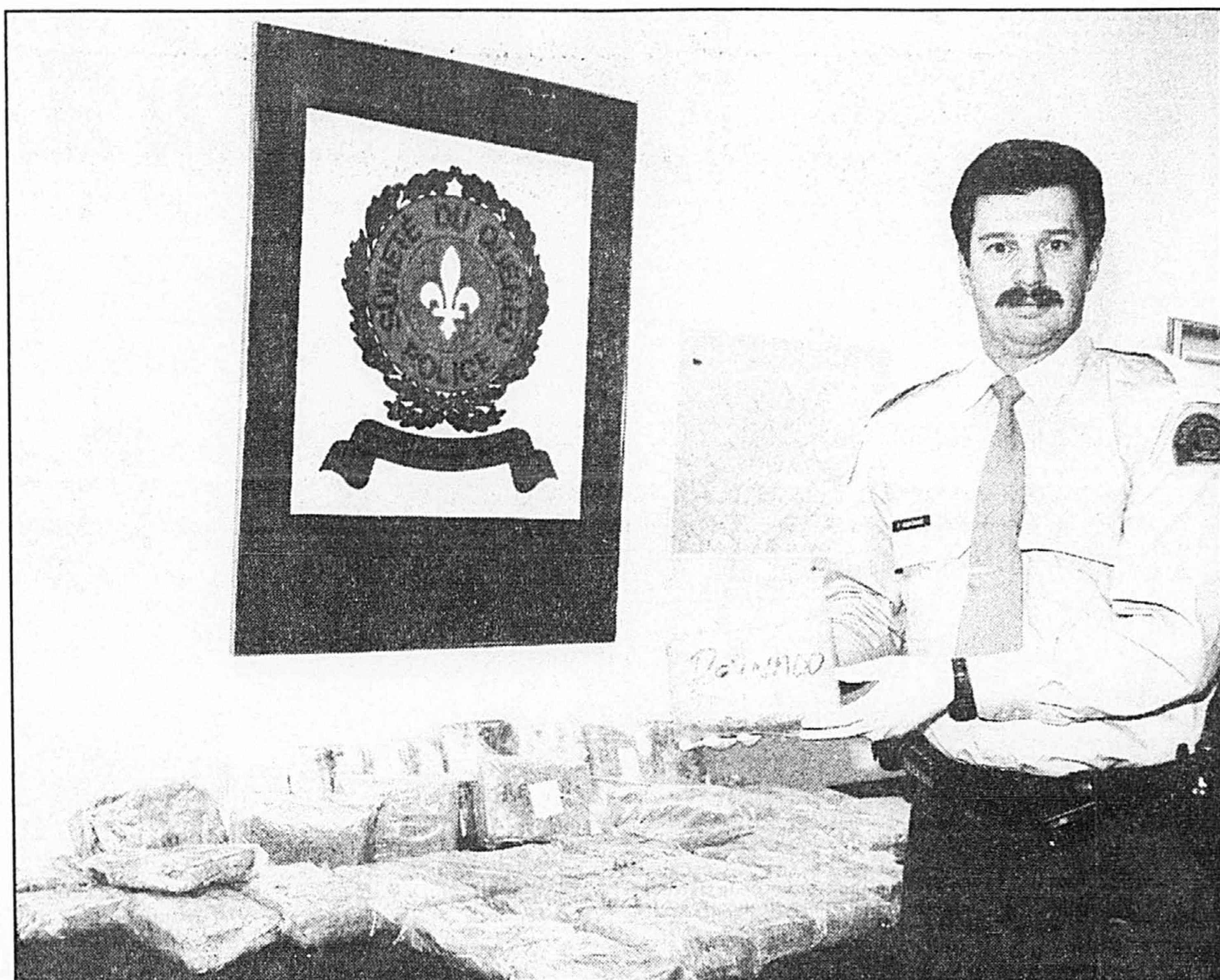
Une enquête a été instituée par la Sûreté municipale de Chambly, en collaboration avec des agents de la Sûreté du Québec, pour déterminer les circonstances entourant la mort d'un bambin de 20 mois, Jeffrey Bourdeau, à la suite d'un incendie.

L'incendie s'est déclaré, mardi vers 18 h 30, dans un cottage situé au 1634, rue Bourgogne, à Chambly. L'enfant, qui dormait dans sa chambre à l'étage, est mort asphyxié.

C'est un jeune garçon de dix ans, gardé par Nathalie Bourdeau, 25 ans, mère de la victime qui, sentant l'odeur de brûlé, a averti la mère au rez-de-chaussée.

Même si l'on n'a pas encore établi avec précision la cause de l'incendie, selon le directeur du Service des incendies de Chambly, Serge Caron, tout porte à croire qu'une chaudière électrique installée dans la chambre de l'enfant serait à l'origine du sinistre.

Selon Serge Caron, à l'arrivée des pompiers, les flammes sortaient déjà par les deux fenêtres situées à l'arrière du deuxième étage de la demeure, à tel point qu'il devenait impossible pour les pompiers de grimper à l'étage, les flammes envahissaient déjà l'escalier. Si les flammes se sont propagées rapidement, c'est, selon le directeur Caron, à cause du fait que la maison bâtie en 1935 était entièrement en bois.



L'agent Pierre Robichaud exhibe un des paquets de coke.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

Pêche miraculeuse à la cocaïne dans les eaux du lac Taureau

MARTIN PELCHAT

Plus de deux mois après que des travailleurs forestiers eurent découvert de la cocaïne presque pure vraisemblablement larguée d'un avion dans le lac Taureau, près de Saint-Michel-des-Saints, dans la région de Lanaudière, la Sûreté du Québec a révélé hier la véritable ampleur de cette opération avortée où des trafiquants ont perdu au moins 34 millions de dollars.

En ratissant les berges de ce lac long d'une cinquantaine de kilomètres, les policiers ont trouvé, entre le 12 août et le 25 août, 45 kilos de cocaïne pure à plus de 90 p. cent. Personne n'a cependant été arrêté depuis et les porte-parole de la SQ n'étaient pas en mesure hier d'avancer la moindre conclusion sur la provenance ou la destination de la marchandise. L'enquête n'est toutefois pas terminée.

«Ce qu'on pense, c'est tout simplement qu'un avion est venu larguer à cet endroit», expliquait le porte-parole de la SQ, Pierre Robichaud. Ceux qui devaient récupérer la drogue ont peut-être été devancés par les travailleurs forestiers, soumet l'agent Robichaud.

De l'avis du maire de Saint-Michel-des-Saints, Jean-Louis Bellerose, il est extrêmement difficile de surveiller le trafic aérien, très intense au-dessus de cette ré-

gion, notamment en raison des activités de chasse et pêche. «Certains jours, il peut arriver plus de 40 avions sur les lacs aux alentours de Saint-Michel», dit-il.

Les deux premiers kilos de cocaïne ont été trouvés au cours de l'avant-midi du 12 août, tandis qu'une quinzaine de travailleurs forestiers procédaient à l'enlèvement de billots le long des berges d'une baie située au nord-ouest du lac, la baie du Canot rouge, où on ne trouve que deux chalets. L'emballage étanche des paquets était vraisemblablement destiné à les protéger de l'immersion. Les travailleurs ont confié leur trouvaille à la Sûreté.

Le lendemain, la SQ a dépêché sur place un hélicoptère et des plongeurs. Les policiers ont découvert au même endroit trois kilos supplémentaires. L'affaire avait été éventée mais n'avait pas eu un très grand écho dans les médias, compte tenu de la quantité relativement petite de drogue.

Toutefois, douze jours plus tard, le 25 août, la police mettait la main sur un sac de jute échoué dans les joncs. Il contenait 40 paquets d'un kilo. La SQ n'avait pas publicisé sa prise à l'époque.

«Il était impératif, pour des besoins de vérification à l'intérieur de l'enquête policière, que la découverte ne soit connue qu'à ce jour», disait le communiqué de la Sûreté émis hier.

Fait cocasse: deux jours avant la dé-

couverte par la police du sac contenant les derniers 40 kilos, près d'une quarantaine de bateaux avaient sillonné les eaux du lac Taureau à l'occasion d'une chasse au trésor, organisée par la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie. L'événement dominical avait attiré plus d'une centaine de participants.

La plupart des résidents de Saint-Michel-des-Saints étaient alors au courant de la découverte, à la mi-août, des premiers kilos de cocaïne, sans compter que depuis deux semaines, des hélicoptères de la police survolaient quotidiennement la région.

«Tout le monde le savait, tout le monde s'attendait à ce qu'on ait fait un blague en cachant quelque chose avec du sucre en poudre à l'intérieur», racontait hier une des organisatrices de la chasse au trésor sur le lac, l'agent de communications de la Chambre de commerce, Josée Lalonde.

La Chambre de commerce avait pris la peine de prévenir la Sûreté du Québec de la tenue de cette activité et un hélicoptère de la police a survolé le lac Taureau pendant la journée du 23 août.

Aucune des 53 équipes en lice n'a toutefois rapporté ce jour-là, au lieu des médailles, canettes, épinglettes et drapeaux qui avaient été cachés par les organisateurs, un des paquets préparés méticuleusement par les trafiquants.

Une prostituée est acquittée de meurtre

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Une prostituée de Saint-Jérôme a été acquittée d'une accusation d'homicide involontaire hier par un jury après 17 heures de délibération, mais elle a été reconnue coupable d'extorsion et de séquestration aux dépens d'un jeune homme qui est décédé 36 heures après avoir reçu une coup de couteau à une jambe.

Sylvie Arcand, 29 ans, est détenue depuis le 28 avril dernier, soit peu après le drame qui a coûté la vie à Bernard Lusignan. Appelée à la barre par son avocat lors de son procès devant le juge Jean-Guy Riopel, de la Cour supérieure, elle a raconté avoir beaucoup de clients. Elle a précisé que sur les 160\$ saisis par les policiers à son domicile, 110\$ provenaient des sommes perçues pour ses services.

La journée du drame, Bernard Lusignan se trouvait chez elle, tout comme un autre homme et une autre femme. A un certain moment, il y eut une dispute. Sylvie Arcand cherchait une enveloppe dans laquelle se trouvaient 40\$ et elle a soupçonné Lusignan de lui avoir dérobé.

Interrogée par son avocat, Me Michel Ferland, l'accusée a avoué avoir eu des trous de mémoire ce soir-là. Elle se souvient d'avoir donné un coup de couteau à la victime, mais ne sait pas trop où elle a laissé le couteau pour s'en débarrasser, dans la cuisine ou ailleurs.

La théorie de la poursuite, représentée par Me Ginette Gobeil, était que Sylvie Arcand ne s'était jamais départie du couteau, mais qu'elle l'avait toujours gardé et savait très bien ce qu'elle faisait.

Les huit femmes et quatre hommes composant le jury se sont retirés pour délibérer lundi après-midi. Vers 14 h hier, ils rendaient leur verdict. Personne ne saura si les jurés ont cru la version de Sylvie Arcand ou ont opté pour le doute raisonnable.

Mes Ferland et Gobeil seront à nouveau devant le juge Riopel le 30 octobre, mais cette fois au palais de justice de Montréal, pour leurs représentations sur sentence.

Me Gobeil et le détective Pierre Rocheleau étaient très déçus de la tournure des événements. Pour le policier Rocheleau, de la Sûreté municipale de Saint-Jérôme, il est évident que la situation n'aurait pas été la même si le témoin de cet attentat s'était présenté afin de donner sa version des faits.

En bref

BARRICADE

Un homme qui s'était barricadé, hier, dans sa maison à Sainte-Sophie à la suite d'une altercation avec des huissiers s'est rendu aux policiers après des pourparlers. Au début de l'après-midi, la police municipale de Saint-Sophie, localité située juste au nord de Saint-Jérôme, a été avisée qu'un homme s'était renfermé chez lui et qu'il pourrait être armé. La Sûreté du Québec a été prévenue et un groupe de spécialistes a été immédiatement dépêché sur les lieux. Peu avant 15 h, l'individu se rendait, sans avoir touché à ses armes laissées dans la maison.

HALLOWEEN ET SÉCURITÉ

De concert avec plusieurs autres intervenants, dont la police de la CUM, le centre culturel et sportif des Faubourgs fournira un service de sécurité sans précédent aux enfants du district 33, lors de la soirée de l'Halloween, le samedi 31 octobre. D'autres initiatives semblables seront également appliquées, un peu partout sur le territoire de la région métropolitaine, de façon à ce que les petits monstres d'un soir retournent à la maison gavés de friandises, mais surtout sains et saufs.

VIGILANCE DES FACTEURS

Le programme «Vigilance des facteurs» lance une campagne de promotion et de recrutement dans les quartiers Ahuntsic, Villeray et la Petite Patrie, afin de venir en aide aux quelque 25 000 personnes âgées ou handicapées. Les 200 facteurs s'assureront que tout va bien chez ces personnes et, au moindre signe inquiétant, ils avertiront le CLSC du secteur, qui pourra aller jusqu'à dépêcher des bénévoles à leur domicile. Pour participer à ce programme, les intéressés n'ont qu'à remplir le formulaire d'inscription qui leur sera remis par les facteurs en même temps que leur chèque d'allocation du mois de novembre. Des formulaires sont aussi disponibles dans les CLSC, les bureaux Tandem Montréal, les institutions financières et les organismes communautaires.

CONDUITE DANGEREUSE

L'affaire Bilodeau... à l'envers. Carmen McCammon, 21 ans, une Américaine de Newport, Vermont, devra comparaître à Cowansville, dès sa sortie d'hôpital, pour répondre d'une accusation de conduite dangereuse causant la mort. Elle a perdu le contrôle de son véhicule, mardi soir, sur la route 243 à Bolton, après avoir effectué une manœuvre de dépassement sur une ligne double. Sa passagère, Maureen Peters, 30 ans, également du Vermont, est morte dans cet accident n'impliquant que l'auto de la jeune McCammon. En novembre 1989, le camionneur Bilodeau a causé la mort de trois personnes, lors d'un accident à Woodsville, New Hampshire. Il a été acquitté par un tribunal américain, un an plus tard, et à la suite d'une poursuite de 10 millions\$, ses assureurs, ceux de son employeur et l'Etat du New Hampshire ont réglé pour une somme de 1,1 million avec les trois familles.

DENTISTE COUPABLE

Un dentiste de Saint-Charles-de-Bellechasse, Richard Collin, devra verser 254 210\$ au fisc québécois, après avoir admis la fabrication de déclarations fausses ou trompeuses, entre 1986 et 1990 inclusivement. En camouflant des revenus de 804 355\$, il s'est ainsi soustrait au paiement d'un impôt additionnel de plus de 200 000\$, somme qu'il doit donc rembourser, en plus de l'amende et des frais de cour. Le dentiste Collin a obtenu un délai de six mois pour acquitter le montant de 82 045\$, correspondant aux infractions de 1986 et 1987. Un délai additionnel lui a été accordé pour régler le reste des amendes.

VOL À CONTRECŒUR

Deux individus armés et portant cagoule ont fait main basse sur quelques milliers de dollars, hier midi à la succursale de la Banque Nationale de Contrecoeur, avant de prendre la fuite à bord d'une camionnette, volée la veille dans la région de Saint-Denis-sur-Richelieu. Personne n'avait encore été appréhendé, hier soir. Ce vol qualifié n'a fait aucun blessé.

VICTIMES DU TRAVAIL

La FTQ invitait tous ses membres, hier, à observer une minute de silence à la mémoire des nombreuses victimes d'accidents du travail. Ces cinq dernières années, précise Clément Godbout, secrétaire général de la FTQ, plus 1100 personnes sont mortes au travail. «Ce sont l'organisation des tâches, les milieux et les conditions de travail déplorables qui blessent et qui tuent. Quelqu'un qui a travaillé durant ces cinq ans avait une probabilité d'un sur 2500 d'y laisser sa peau», soutient M. Godbout. Dans l'industrie de la construction, l'an passé, près de 12 000 travailleurs sur 78 000 ont subi un accident «accepté ou indemnisé» et 21 d'entre eux sont décédés.

UN PRESTIGIEUX CAHIER SPÉCIAL, A LIRE ABSOLUMENT

On vous présente le 52 «personnalités de la semaine» et une rencontre avec M. Jean Drapeau à qui on rendra un hommage spécial lors du Gala Excellence 1992, le 25 octobre, aux Beaux Dimanches.

Le Gala Excellence
La Presse 1992

SAMEDI DANS LA PRESSE

Qui sera la Personnalité de l'année 1992?
Lisez ce cahier spécial
et faites vos prédictions...

La CUM gèle l'achat de terrains pour des parcs régionaux

Des conseillers municipaux s'indignent: l'Est est encore trop mal pourvu en parcs

GILLES GAUTHIER

■ Cédant aux pressions des maires de banlieue, la ville de Montréal a accepté hier soir, lors de la réunion du conseil de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), un moratoire de trois ans sur l'acquisition de terrains et petites forêts pour l'aménagement de parcs régionaux dans l'île.

La CUM avait engagé jusqu'à maintenant la moitié du budget

de 200 millions qu'elle avait promis il y a deux ans de consacrer à ces acquisitions et 85 p. cent des dépenses et des terrains achetés l'ont été au bénéfice du West Island.

L'administration Doré a accepté le moratoire parce que la banlieue, menée dans sa lutte par le maire de Mont-Royal, Vera Danyluk, menaçait d'effacer les budgets prévus pour l'aménagement des terrains déjà acquis.

Manifestant sa dissidence à l'endroit du parti au pouvoir à

Montréal, le conseiller municipal du RCM Giovanni de Michele (du district de Marc-Aurèle-Fortin) a déclaré que «l'est de l'île n'est pas la que pour recevoir les vidanges et l'incinérateur (des villes de banlieue)».

S'opposant également au moratoire, le conseiller RCM Jacques Charbonneau (Louis-Riel) dénonce le fait que l'arrêt des acquisitions survient maintenant que «l'ouest est très bien nanti» en parcs et promet «une guerre à finir» contre la construction dans

l'est d'un incinérateur pour la banlieue.

«Les maires du West Island ne voteront sûrement pas contre l'incinérateur dans l'est, ajoute M. de Michele, mais ils devront me passer sur le corps pour le construire.»

En plus d'imposer ce moratoire, le conseil a ordonné aux fonctionnaires de la CUM de se désister des procédures d'expropriation entreprises pour l'acquisition de terrains à des fins de parcs régionaux. L'organisme devra ainsi renoncer à l'île Bonfoin à Montréal et à un emplacement situé entre la rue Place Riviera et la rivière des Prairies dans Pierrefonds.

De plus, aucune réserve foncière visant à mettre des terrains ou bois à l'abri d'une acquisition par

des intérêts privés ne pourra être imposée pendant la durée de ce moratoire.

Le conseil a par la suite adopté le programme triennal des dépenses en immobilisations de la CUM, qui prévoit 2,8 millions en 1993 pour compléter des acquisitions à des fins de parcs. Aucune somme n'est inscrite à ce chapitre pour 1994 et 1995.

Pour l'aménagement des terrains déjà acquis à des fins de parcs régionaux, on dépensera, prévoit-on, 19,8 millions au cours des trois prochaines années. Ils seront consacrés aux endroits suivants: Pointe-aux-Prairies, Ile-de-la-Visitation, Bois-de-Saraguay, Bois-de-Liesse, Cap Saint-Jacques et Bois de l'île Bizard.

Globalement, le programme d'immobilisations prévoit des in-

vestissements de 228,4 millions au cours des trois prochaines années, dont 127,2 millions en 1993, comparativement à un budget de 321,2 millions pour le programme 1992-93-94.

Les immobilisations pour 1992 s'élèveront à environ 104,6 millions alors qu'une somme de 161,8 millions avaient été prévues. Cette baisse a notamment été causée par des investissements moins élevés pour le traitement des eaux, pour les parcs et pour le métro. On avait aussi inscrit une somme de 21,8 millions pour l'acquisition de l'édifice du quartier général de la police mais cet achat n'a pas été effectué.

Les nouveaux projets concernant les prolongements du métro ont été reportés à la période ultérieure à 1995.

L'Hôtel-Dieu doit être réaménagé sur son site, plaident les urbanistes

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ La Corporation des urbanistes du Québec est convaincue que le projet de déménagement de l'Hôtel-Dieu en périphérie urbaine, formulé par le gouvernement Bourassa, est un geste fondamentalement antisocial — «c'est une bombe sociale à retardement» — et elle propose que le gouvernement réalise plutôt «un projet de remplacement sur place».

Les urbanistes du Québec, en faisant cette proposition, ont dit vouloir souligner l'existence de certaines «avenues de solutions» qui n'ont pas été abordées par le gouvernement et l'administration municipale.

Les urbanistes se disent fort inquiets de «l'hémorragie qu'entraîne la décentralisation des activités tertiaires (hors du centre-ville). Cela dit, accélérerait le phénomène de l'étalement urbain». Le geste serait «d'autant plus grave qu'il serait accompagné de la construction d'un nouveau pont dans l'axe de l'autoroute 25». Ce déménagement, somme toute, aurait une forte valeur symbolique, il «institutionnaliserait» la fuite en périphérie.

L'organisme professionnel propose d'abord que l'Hôtel-Dieu actuel soit restauré pour répondre à ses besoins particuliers d'institution universitaire, «il a besoin d'un véritable curetage». On indique que cela pourrait se faire à un prix raisonnable. Il propose en second lieu que, si nécessaire, de nouveaux pavillons soient construits sur les terrains que la ville de Montréal et les religieuses Hospitalières de Saint-Joseph possèdent juste au nord des immeubles actuels.

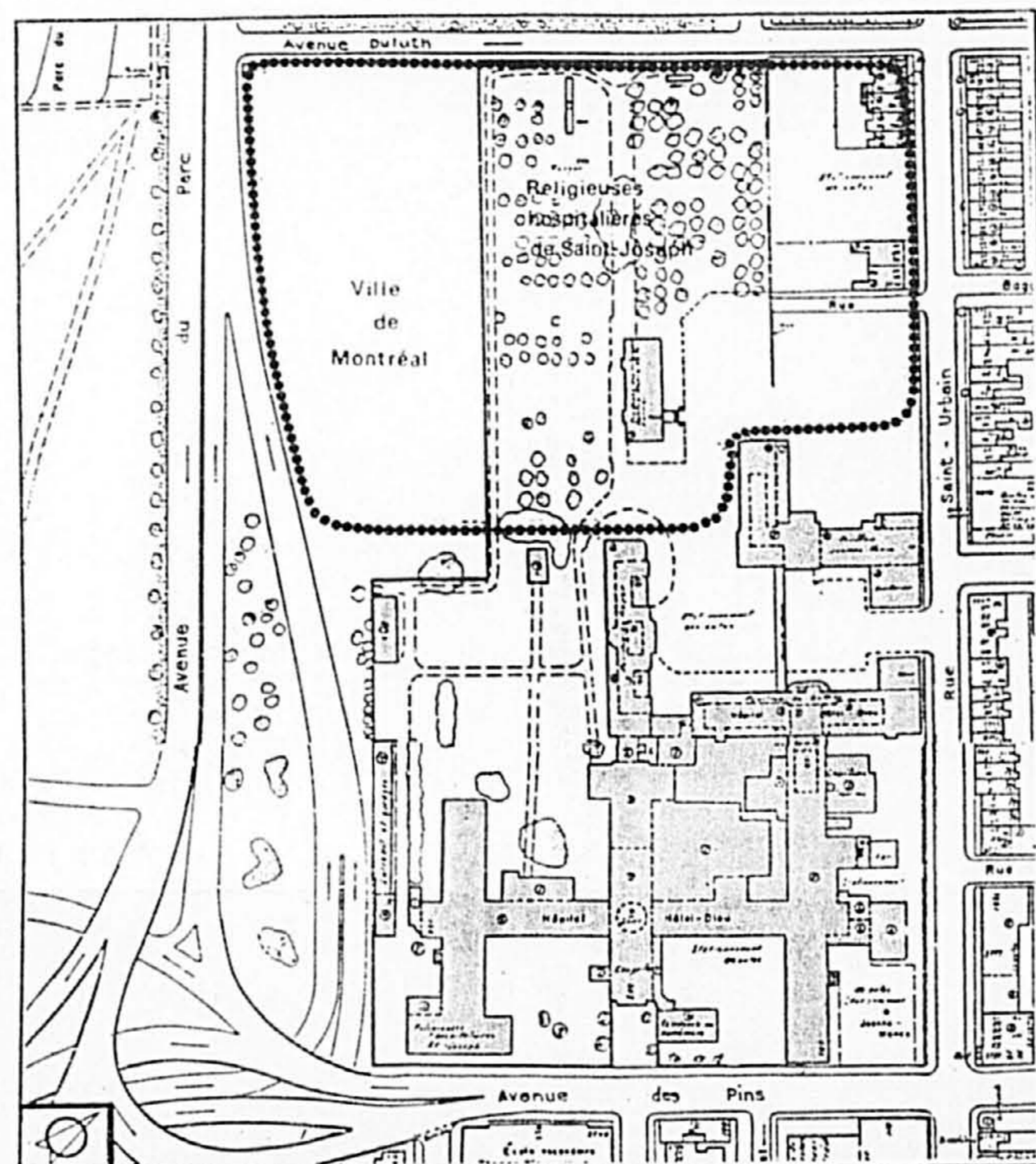
La ville de Montréal, explique le président de la corporation, M. Serge Filion, est propriétaire, sur tout le front ouest du lieu, avenue du Parc, «de terrains gazonnés considérés certes comme le prolongement du parc Jeanne-Mance, mais qui étaient jusqu'à récemment un dépôt à neige». Par ailleurs les religieuses sont propriétaires de terrains «situés au coin nord-est et destinés, originellement, à l'agrandissement de l'hôpital» (le long de la rue Duluth).

Somme toute, «la ville de Montréal bénéficierait, outre le maintien de l'Hôtel-Dieu sur place, d'une amélioration significative du parc Jeanne-Mance; tandis que le ministère de la Santé trouverait à bon compte des terrains à construire (pour de nouveaux pavillons). Le réaménagement tiendrait compte de la nécessité de

respecter le grand mur de pierre historique, les jardins de grande qualité et le vieux verger.

La corporation, par ailleurs, reconnaît la nécessité de construire un hôpital de première ligne à Rivière-des-Prairies et de mieux relier ce quartier au centre-ville avec de meilleurs moyens de transport en commun.

Les urbanistes feront valoir leur point de vue sur ces questions «d'importance capitale» directement au Conseil des ministres et aussi, le 5 novembre prochain, devant le Groupe de travail sur Montréal et sa région créé par le ministère des Affaires municipales. Ils se solidarisent, enfin, avec le rapport du comité consultatif sur l'avenir de l'Hôtel-Dieu récemment rendu public et créé par une coalition d'intervenants comprenant les villes de Montréal et d'Outremont.



La Corporation des urbanistes du Québec propose au gouvernement du Québec de maintenir l'Hôtel-Dieu sur son emplacement actuel et d'utiliser les terrains situés au nord (en pointillé) pour créer, s'il le faut, de nouveaux pavillons.

URGENT

La neige, la glace et le calcium arrivent!

LE CENTRE DE RECHERCHE
UN PRODUIT MIS AU POINT
AVEC L'AIDE DU
CRIC
INDUSTRIELLE DU QUÉBEC

ANTIROUILLE?

à l'huile
Métropolitain

Traitement complet seulement 59⁹⁸\$ Plus Taxes.

Nos équipements spécialisés permettent de traiter les véhicules en toute saison peu importe la température.

Après le traitement cette vignette est apposée!

Anjou, 6951, boul. Les-Galeries-d'Anjou.....	356-1519
Longueuil, 340, boul. Roland-Therrien.....	651-5531
Laval, 600, boul. Saint-Martin Est.....	668-9883
Québec..... (418) 687-5660	Lévis..... (418) 833-3411
Région de Trois-Rivières.....	(819) 378-8222

En bref

Grogne au CLSC Rosemont

■ Le tollé de protestation, suscité par la privatisation du CLSC Rosemont, amène maintenant groupes populaires et communautaires du milieu, médecins et infirmières, ainsi que travailleurs syndiqués du centre d'accueil et du CLSC, à former une coalition dans le but clair d'obtenir une intervention immédiate du ministre Marc-Yvan Côté. On considère que le titulaire de la Santé et des Services sociaux doit tout mettre en oeuvre pour favoriser le recrutement des médecins au CLSC et réintroduire l'accessibilité à des services médicaux pour tous les citoyens du quartier, en redonnant les services sans rendez-vous et en acceptant l'ouverture de nouveaux dossiers. Une pétition circule présentement dans Rosemont et la coalition entend élaborer un plan de travail.

Entente au CN

■ Les Chemins de fer nationaux du Canada et les contrôleurs de la circulation ferroviaire se sont entendus sur un nouveau contrat de travail de deux ans, rétroactif au 1er janvier dernier, comportant des augmentations salariales de trois p. cent par année, ainsi qu'une amélioration des régimes de prévoyance et des prestations de retraite.

RÉSULTATS
LOTTO-QUÉBEC

Lotto Quick Tirage du 92-10-21

JEU DES CARTES

POSITIONS
JEU 1: 7 10 8 5 D

MACHINE À SOUS

POSITIONS
JEU 2: 7 7 7 7

GRANDE ROUE

POSITIONS
JEU 3: 02 58 96

Banco Tirage du 92-10-21

5	6	7	10	15
18	26	32	33	37
42	44	46	47	48
51	55	60	63	68

Prochain tirage: 92-10-22

T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

UNE VOITURE SE JUGE PAR CELLES QU'ELLE SURCLASSE.

Audi Les surclassées : six des meilleures berlines de luxe en existence. L'épreuve : dix tests sévères dans les conditions réelles les plus ardues. Le tout sous l'oeil impartial de l'Association Internationale des Sports Automobiles (IMSAs). Dans ce corps à corps, la toute nouvelle Audi 100 a fini première au classement général de cette catégorie.

À vous de juger. Voyez le concessionnaire Audi dès aujourd'hui. Pour connaître les détails des tests de l'IMSAs, composez 1 800 668-AUDI.

CLASSEMENT GÉNÉRAL	POINTS
1. AUDI 100	56,5
2. LEXUS ES 300	44,5
3. BMW 525i	43,0
4. MAZDA 929	36,5
5. MERCEDES-BENZ 300E 2.6	34,5
6. VOLVO 960	32,5
6. ACURA LEGEND	32,5

LE CONTRÔLE

LES AUTOMOBILES POPULAR INC.
5441, RUE ST-HUBERT, MONTRÉAL

PARK AVENUE VOLKSWAGEN
8805, BOUL. TASCHEREAU OUEST, BROSSARD

AUTOMOBILES E. LAUZON INC.
1384, BOUL. LABELLE, BLAINVILLE

AUTOMOBILES ANDRÉ RIVEST INC.
839, RUE NOTRE DAME, REPENTIGNY

LES AUTOMOBILES NIQUET INC.
1905, BOUL. SIR WILFRID LAURIER, RTE 116, ST-BRUNO

AUTO STRASSE INC.
8525, BOUL. DÉCARIE, VILLE MONT-ROYAL

LES AUTOMOBILES GRAN-MONT INC.
1133 PRINCIPALE, GRANBY

Cancer de la peau: la situation est beaucoup plus grave qu'il n'y paraît, avertit un spécialiste

Les dermatologues traitent un nombre sans cesse croissant de lésions cancéreuses

ANDRÉ NOËL

■ L'incidence du cancer de la peau est beaucoup plus grave que ce que l'on croit. Les chiffres officiels du fichier des tumeurs, a indiqué le docteur Marc Rhainds, spécialiste en santé environnementale, au cours d'un colloque à Québec cette semaine.

Le fichier des tumeurs — qui constitue une banque de données sur les cas de cancers — fait état de 2213 cas de cancers de la peau en 1990. En vérité, la Régie de l'assurance-maladie a défrayé les coûts de traitement de 15245 tumeurs cette année-là, a dit le docteur Rhainds. En 1991, le nombre était passé à 16 441.

«Même les chiffres de la régie sont incomplets, a précisé le docteur Rhainds, attache au Centre hospitalier de l'Université Laval. La situation est grave. Le gouvernement devrait pouvoir mieux la connaître.

«Le ministère de la Santé devrait compiler les chiffres chez les pathologistes. Et le ministère de l'Environnement devrait installer des instruments de mesure à trois ou quatre endroits pour suivre l'amincissement de la couche d'ozone au Québec.»

Depuis 10 ans, la couche d'ozone

s'est amincie de quatre à cinq p. cent au-dessus de l'Amérique du Nord. Dans la stratosphère, l'ozone filtre les dangereux rayons ultra-violet.

Le docteur Pierre Ricard, président de l'Association des dermatologues du Québec, a confirmé l'analyse faite par le docteur Rhainds au colloque sur la santé environnementale.

«Les chiffres compilés parmi les dermatologues montrent une augmentation de 353 p. cent des cas de cancers depuis les 17 dernières années, a-t-il dit hier. C'est énorme. Le rythme d'augmentation s'accroît... les dernières années sont les pires.»

Pendant l'exercice financier 1989-1990, les 127 dermatologues actifs au Québec ont traité 5293 lésions. L'année suivante, ils en traitaient 8825.

Il y a aussi un accroissement sensible du nombre de lésions pré-cancéreuses, a dit le docteur Ricard. En un an, elles sont passées de 17 630 à 21 090.

Heureusement, les gens sont de plus en plus informés des dangers de développer un cancer de la peau, et ils consultent leur médecin plus tôt qu'avant. Toute la publicité autour du cancer du premier ministre Robert Bourassa, il y a deux ans, a pro-

voqué une ruée dans les cabinets des dermatologues, a dit le docteur Ricard.

«M. Bourassa a certainement contribué à sauver des vies! a-t-il dit. Les médecins ont pu déceler la présence de mélanomes (tumeurs cancéreuses mortelles) avant qu'il ne soit trop tard.»

Selon le fichier des tumeurs, 340 des 2213 cas de cancers de la peau en 1990 étaient des mélanomes. Cette année-là, les mélanomes ont tué 101 Québécois.

L'exposition au soleil est la grande responsable. Les tumeurs sont rares sur les fesses ou sur les autres parties du corps rarement exposées. En revanche, elles sont fréquentes sur le nez. Le soleil attaque plus durement les endroits du corps où la peau est mince.

Les cancers de la peau ont atteint des proportions presque épidémiques dans le sud des États-Unis et en Australie, où les gens s'exposent beaucoup au soleil. Au cours des 10 dernières années, l'Australie a connu une augmentation d'environ 500 p. cent, et la Floride, de 300 p. cent.

L'Association des dermatologues souhaite l'interdiction des salons de bronzage. (Par ailleurs, plusieurs médecins croient qu'il ne faut pas braquer le faisceau lumineux des

lampes halogènes directement sur la peau, bien que le danger soit infime par rapport aux lampes solaires.)

De son côté, l'organisation écologiste Greenpeace a entrepris une campagne internationale pour exiger que la société Du Pont cesse de fabriquer des CFC et des HCFC, tenus responsables de la destruction de la couche d'ozone.

Greenpeace a fait publier des annonces dans le *New York Times*, le *Globe and Mail* et d'autres quotidiens pour suggérer aux gens d'écrire aussi à la compagnie Seagram, principal actionnaire de Du Pont (qui est, lui, le principal fabricant mondial de CFC et de HCFC).

«Lorsque l'on sait que des millions de gens de plus développeront un cancer, des cataractes, et auront des défenses immunitaires affaiblies, comment justifier que l'on poursuive la production de ces substances? demande Greenpeace. Du Pont a une raison bien simple: le profit.

«À partir de 1996, Du Pont convertira en partie sa production au HCFC. Quoiqu'ils montrent un potentiel destructeur moindre, ces produits détruisent quand même la couche d'ozone. Or, les technologies de remplacement existent. Du Pont n'en fait pas la promotion parce qu'elle n'en tire aucun profit.»



Pierre Foglia

Les joueurs de banjo

■ Essor, 850 étudiants, la plus grande des deux écoles secondaires de langue française du comté d'Esser. Une belle école de briques brunes posée sur une grande prairie entre le Country club et le terrain de golf à St-Clair Beach, banlieue chic de Windsor...

Dans le parking je croise trois étudiants. Ils parlent. En anglais.

— Excusez-moi, vous utilisez souvent anglais entre vous?

Ma question les amuse. D'où sort-il celui-là! — Nous ne parlons pas *souvent* anglais, nous parlons *toujours* anglais entre nous...

— Mais vos cours sont en français, non? — Les cours sont les cours. Et la vie c'est la vie...

C'est à la pause du midi. Les étudiants se répandaient dans les corridors, rassemblés en petits groupes autour de leurs casiers. Je n'ai pas entendu un seul mot de français dans cette école de langue française de 850 étudiants qui s'appellent tous, ou presque, Pelletier, Gingras, Larose, Rocheleau, Laporte, Laplante, Baillargeon...

Raymonde Leclair donne un cours de «médiat» à l'école l'Essor:

— En classe on les oblige à parler français. Mais même en classe, dès qu'ils se retrouvent en équipes pour faire un travail, l'anglais ressurgit tout de suite.

Elle m'a montré des travaux d'étudiants «moyens» de 17 ans. Un charabia pathétique. Niveau de deuxième année. C'est bien. Il fo. Et chacun pour soi.

M. René Godin le directeur adjoint de l'école, m'a cependant parlé avec grande fierté de la demi-douzaine de finissants de l'Essor qui chaque année se retrouvent à l'Université d'Ottawa...

— Les autres? — Eh bien les autres sont bilingues.

M. Godin a un fils. Marié à une francophone. À la maison ils parlent anglais.

Madame Jacqueline Lalonde est directrice de l'école élémentaire catholique française de Saint-Joachim, petit village qui dresse sa monumentale église au-dessus d'un océan de maïs à 30 kilomètres de Windsor.

C'est une belle madame dans la cinquantaine qui croit en Dieu et en la langue française avec une égale ferveur. Plutôt que fréquenter l'église voisine où le curé s'est anglicisé, elle ira jusqu'à Windsor, à l'église Saint-Jérôme, pour une messe en français. Une de ces douces entêtées qui réclame d'être servie en français par le Bell, qui réserve une chambre à l'hôtel en français quitte à devoir attendre une demi-heure sur la ligne. Mais c'est bien sûr dans sa propre école qu'elle mène le combat de sa vie...

— Nous avons 202 élèves. Plus de la moitié des enfants qui nous arrivent en première année ne parlent pas français. Ils portent des noms francophones. Leurs parents sont francophones, mais à la maison ils parlent anglais... Les enfants sont très fiers d'apprendre le français jusqu'à l'âge de douze ans, environ. À douze ans ils commencent à avoir honte. Plus ils vieillissent, moins ils veulent parler français...

— Alors pourquoi vous battez-vous madame Lalonde?

— Pour que ça continue malgré tout...

Quinze heures trente. Madame Lalonde vient de rentrer chez elle. Le téléphone sonne. C'est son fils, celui qui fréquente l'école l'Essor à St-Clair Beach:

— Hello mom, come and get me...

Jean-Marc Larocque est directeur de l'école primaire de Pointe-aux-Roches un autre petit village, sur le bord du lac St-Clair, à la limite du comté...

— Parfois je me demande si nous n'aurions pas davantage à recevoir moins d'enfants... Trop d'entre eux sont envoyés chez nous pour toutes sortes de mauvaises raisons qui font de nos écoles des écoles d'immersion plutôt que des écoles françaises... J'ai parfois l'impression que nous avons plus à cœur de remplir nos écoles, de sauver les apparences par le nombre, que de diffuser réellement la culture française...

— Notre communauté a de plus en plus de ressources matérielles pour affirmer sa culture. Mais dirait-on, de moins en moins le désir de le faire, les jeunes surtout. Il est vrai que ce n'est pas en faisant venir Patrick Norman comme on l'a fait la semaine dernière qu'on va les attirer...

— Des fois, je démissionnerais au Québec...

Toujours Pointe-aux-Roches. La caisse populaire. Toute neuve. Architecture techno-pop chromée. 18 millions d'actifs. 9 employés. 3000 sociétaires, des agriculteurs, des ouvriers des usines automobiles de Windsor.

Toutes les caissières parlent français.

Tout le temps que j'ai été là, 20 minutes environ, pas un seul client ne s'est adressé à elles en français.

Toujours Pointe-aux-Roches. Paul et Ursule Leboeuf, agriculteurs à la retraite. Ont vendu leurs terres. Ont gardé la maison entre deux champs de blé d'Inde...

— Quand on était jeunes, on disait déjà: «Bof dans dix ans ce sera fini. Il n'y aura plus de français par ici.» Et puis voyez, on est encore là...

— Mais c'est vrai que ça change. Les jeunes s'anglicisent rapidement. Beaucoup de mariages mixtes aussi... La campagne est encore francophone, mais au village on n'a plus la majorité...

Toujours Pointe-aux-Roches. Le reporter du *Windsor Star* y était le même jour que moi. À la Stoney Point Tavern il a recueilli bien des «oui» au référendum. Le cri du cœur: «Be proud to be Canadian». Mais aussi quelques «Québec is getting to much». Comme disait un certain Larry:

— Let'em go, so we don't have to support them any more...

Au centre communautaire francophone de la place Concorde à Windsor, la dame de l'association régionale canadienne-française m'a dit qu'il y avait 22 000 francophones dans la région. Elle m'a parlé aussi du journal *Le Rempart*, du club Alouette, des majorettes Papillon et des deux bingos par semaine pour financer l'association.

À noter que lorsqu'on dit 22 000 francophones, il s'agit, bien sûr, de francophones de nom. Assez peu de ceux-là parlent français. Même quand ils en sont capables.

Par contre, M. Mulroney sera ravi d'apprendre que quelques-uns d'entre eux jouent du banjo.

La recherche médicale et l'aide aux pauvres en tête de liste des causes qui touchent les Québécois

■ La recherche médicale, de même que l'aide aux pauvres, aux sans-abri et aux personnes âgées, sont les causes qui touchent le plus les Québécois, ainsi que le démontre un sondage CROP-La Presse.

Appelés à mentionner quelles sont, à leur avis, les causes qui ont le plus besoin des dons de la population, 37 p. cent des répondants au sondage ont évoqué la recherche et 34 p. cent l'aide aux démunis. Les 985 répondants pouvaient donner plus d'un choix.

L'aide aux femmes et enfants battus ou abusés arrive au troisième rang, avec 12 p. cent, à peu près sur le même pied que l'aide internationale (dix p. cent), l'aide aux enfants malades et défavorisés (neuf p. cent) et l'aide aux handicapés (huit p. cent).

Seulement trois p. cent des répondants ont évoqué les toxicomanes et les hôpitaux, deux p. cent l'environnement et moins de 0,5 p. cent les universités.

Par ailleurs, deux tiers des personnes interrogées affirmaient avoir fait un don de charité au cours des douze derniers mois. Ces personnes avaient donné en moyenne 179 \$.

Enfin, la maison CROP a demandé aux répondants quel était l'organisme de charité sollicitant des dons du public dont le nom leur venait en premier lieu.

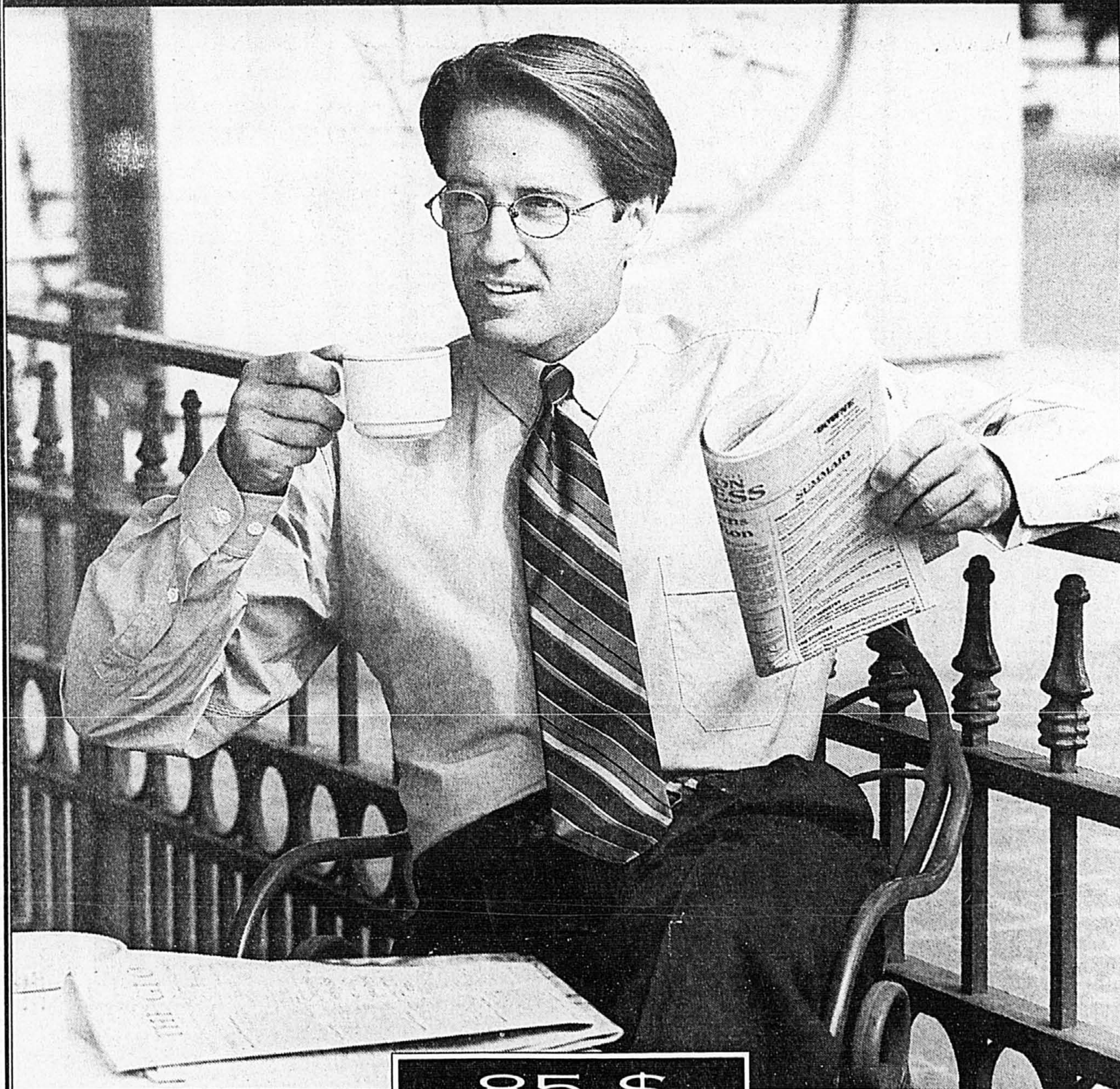
C'est Centraide qui a été évoqué spontanément le plus souvent, avec 27 p. cent des réponses, suivi de la

Société canadienne du cancer (huit p. cent) et de la Croix-Rouge, avec sept p. cent.

Cinq p. cent des gens ont mentionné Jeunesse au soleil et la paralysie cérébrale, quatre p. cent Oxfam, trois p. cent la dystrophie musculaire et deux p. cent les oeuvres du cardinal Léger.

Le sondage a toutefois été réalisé entre le 7 et le 10 octobre, soit alors qu'avait cours la campagne annuelle de financement de Centraide.

LA CHEMISE EN COTON 100 FILS DOUBLE ÉPAISSEUR CHEZ HOLT RENFREW



85 \$

SEULEMENT CHEZ HOLT RENFREW

Très recherché pour son soyeux, sa fraîcheur et son pouvoir absorbant, le coton 100 fils double épaisseur est l'un des shirtings les plus confortables à porter. C'est la raison pour laquelle notre chemise en coton 100 fils double épaisseur est confectionnée avec le plus grand soin jusque dans les moindres détails, comme l'exige un tissu de cette qualité. D'une coupe ample, d'un corps extra long, elle est impeccablement finie avec piqûre à une aiguille, col

délicatement thermocollé et boutons en nacre véritable. Elle est disponible dans une grande variété de couleurs, motifs, styles de col et de poignets, avec un grand choix d'accessoires comme notre cravate pure soie illustrée ici, pour 67,50 \$ seulement. Venez essayer une chemise 100 fils double épaisseur et découvrir le style et la qualité exceptionnels qui en font l'un des articles les plus avantageux à l'heure actuelle. Et vous ne la trouverez que chez Holt.

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE, 842-5111 • ROCKLAND, 738-3500 • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE, 694-6310
Tous les magasins sont ouverts du lundi au mercredi jusqu'à 18 h, les jeudi et vendredi jusqu'à 21 h et le samedi jusqu'à 17 h

HOLT RENFREW



Toute la ville en parle!

2 POUR 1

SOLDE DE COMPLETS

ACHETEZ
UN
COMPLET

OBTENEZ-
EN UN
GRATUIT



ACHETEZ 1 COMPLET À
495\$
OBTENEZ LE DEUXIÈME
GRATUIT

ACHETEZ 1 COMPLET À
695\$
OBTENEZ LE DEUXIÈME
GRATUIT

ACHETEZ 1 COMPLET À
595\$
OBTENEZ LE DEUXIÈME
GRATUIT

ACHETEZ 1 COMPLET À
795\$
OBTENEZ LE DEUXIÈME
GRATUIT

**PARTAGEZ VOTRE ACHAT AVEC
LA PERSONNE DE VOTRE CHOIX**

Modèles droits ou croisés sélectionnés
Prêt-à-porter • Nous avons votre taille

- Derniers modèles à devants droits ou croisés.
- Tailles 38 à 46 en courts, réguliers et longs.

Le plus grand solde de complets à Montréal

Notre gigantesque solde de complets 2 pour 1 a déjà fait des milliers de clients satisfaits. C'est le plus grand solde de complets de notre histoire. Et c'est pour vous une belle occasion de découvrir les superbes complets A. Gold & Sons, à des prix vraiment superbes. Passez nous voir pendant notre solde de complets 2 pour 1. C'est le moment rêvé de renouveler votre garde-robe pour la période des fêtes.

- Les plus nouveaux coloris, motifs et tissus.
- Retouches faites sans frais par nos tailleurs-experts.

Et n'oubliez pas... «Nous ne signons qu'un vêtement qui vous va à la perfection®»
Pardonnez-nous... «Nous ne signons que deux vêtements qui vous vont à la perfection®»

Notre fameux entrepôt: 2050-2056, Bleury, entre Sherbrooke et de Maisonneuve
MAIL CHAMPLAIN BROSSARD • CENTRE ROCKLAND • LA PLACE VERTU • LES PROMENADES ST-BRUNO
FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • 960, STE-CATHERINE O. • LES GALERIES D'ANJOU • LE CARREFOUR LAVAL

Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners, A. Gold & Sons

Mort d'un Américain agressé dans un salon érotique le week-end dernier

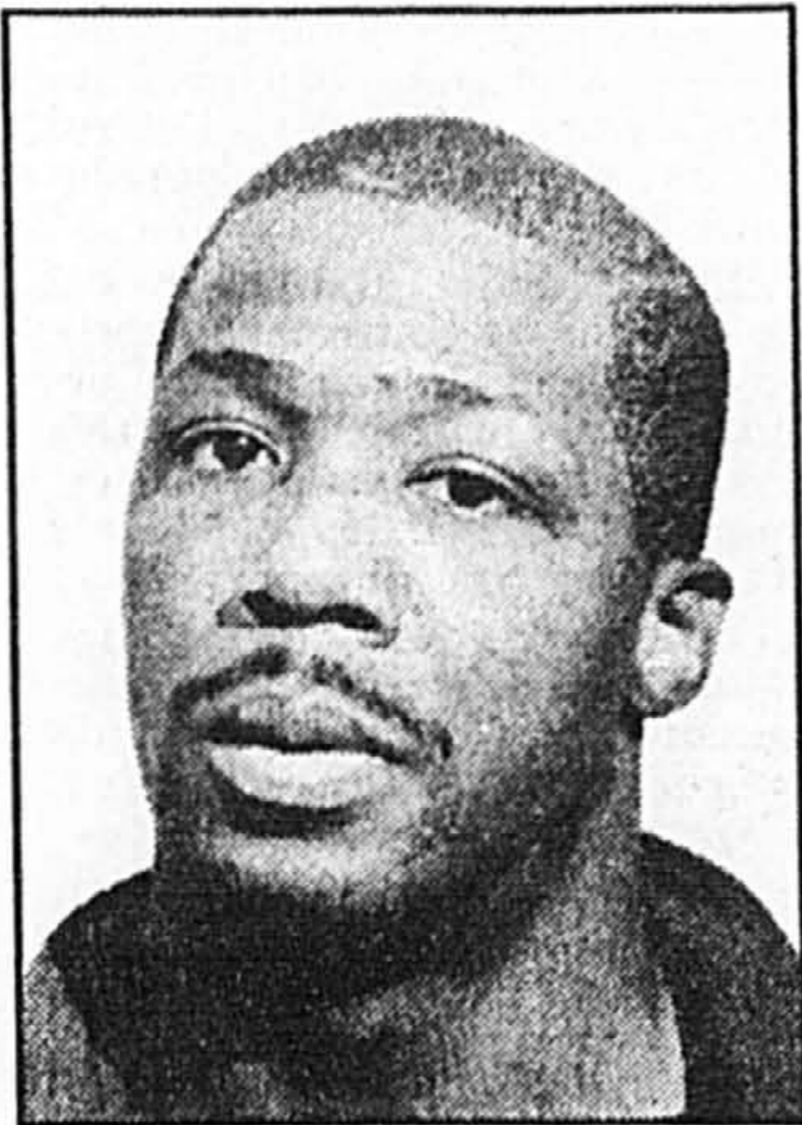
MARCEL LAROCHE

■ Grièvement blessé à la tête lors d'une altercation survenue le week-end dernier dans une salle de la « Main » présentant des films érotiques, un Américain est mort hier après-midi sans avoir repris conscience.

Jay Arrington, un solide gailard de 33 ans vivant à Buffalo, dans l'État de New York, était de passage à Montréal vendredi soir dernier et il s'est retrouvé avec des copains dans un établissement de « peep show » au 1209 A, rue Saint-Laurent, en plein centre-ville.

Cet Américain qui, curieusement, possède un casier judiciaire bien garni à la police de la CUM, aurait été pris à partie par d'autres clients de race noire qui se trouvaient dans le même établissement.

C'est au cours de cette échauffourée qu'Arrington aurait été roué de coups, vraisemblablement dans l'un des petits cubicules servant de salle de projection. Cet individu était plutôt mal en



Jay Arrington

point, vers 2h15 dans la nuit de vendredi à samedi, lorsqu'il est ressorti de cette salle de cinéma porno.

D'ailleurs, un vidéo installé dans le corridor intérieur de l'établissement montre clairement un

copain transportant sur son épaule le corps inerte d'Arrington.

Quelques instants plus tard, un Noir se présentait à l'urgence de l'hôpital Saint-Luc en racontant au médecin de garde que son ami venait d'être battu dans un « peep show » de la rue Saint-Laurent.

Arrington qui souffrait d'une fracture du crâne a été maintenu en vie artificiellement jusqu'à ce que les membres de sa famille venus des États-Unis autorisent la fin des traitements, vers 14 heures hier après-midi.

Avisé que le patient venait de rendre l'âme, le sergent-détective Serge Côté, de la section des homicides de la CUM, devra attendre les résultats de l'autopsie pratiquée aujourd'hui au laboratoire de médecine légale de Montréal, pour connaître la cause précise de la mort de cet Américain.

Si l'autopsie confirme qu'Arrington est bel et bien mort des suites d'une fracture du crâne, il s'agira du quatrième homicide à être commis à Montréal au cours du dernier week-end, et le 59e enregistré en 1992 sur le territoire de la CUM.

L'affaire Yogi: Brissette libéré sous caution

■ Rémi Brissette, accusé de complot pour meurtre et attentats à la bombe, incendies criminels, méfait, vol, voies de faits, dans ce qu'on appelle désormais l'affaire des animaleries Yogi, a été libéré sous caution hier par le juge John Hannan.

Pour demeurer en liberté en attendant le début de son procès, Rémi Brissette doit respecter les

conditions habituelles (habiter à l'adresse indiquée, remettre son passeport, ne pas quitter le Québec, se présenter à un poste de police deux fois par mois). Il a dû aussi s'engager pour une somme de 25000\$ et le père de sa compagne a versé sa caution, fixée à 5000\$.

Finalement, Brissette doit s'abstenir de communiquer avec

une dizaine de personnes, toutes liées à cette histoire, notamment les propriétaires des animaleries Yogi.

L'enquête pour la mise en liberté provisoire de Rémi Brissette avait été placée sous une ordonnance de non-publication et il en est de même pour les motifs du jugement du juge Hannan.

La Cabosse d'or
CHOCOLATERIE

a le plaisir de vous inviter à l'ouverture de sa nouvelle boutique le 24 octobre 1992 au 973, chemin Ozias-Leduc à Otterburn Park.
Tél.: 464-6937

Une petite surprise de la Cabosse d'or vous sera servie.

CHAUSSURES
Bimbo
Pour enfants de 0 à 12 ans

FAILLITE
40% à 70%
sur TOUT

Buster Brown - Baby Marche - Porto Fino
Right Step - Wild Cat - Bonnie Stuart
Weather Guard - Pajar - Lisboa Club

6642, ST-HUBERT, MTL
Lundi, mardi, mercredi de midi à 18 h - Jeudi, vendredi de midi à 21 h - Samedi de 10 h à 17 h
TOUCHE ROUSS LIQUIDATEUR

INCROYABLE

\$399 MODÈLE DPC +
\$189 MODÈLE BC 985 A
\$299 MODÈLE PC 405

*Offre valide jusqu'au 31 octobre 1992

Contactez-nous...pour connaître la promotion
"WEEK-END ILLIMITÉ"
maintenant offerte.

CENTRE DU TÉLÉPHONE MOBILE

MONTRÉAL 1239, rue de Bellechasse 274-9366	RIVE-SUD 3879, boul. Taschereau 926-2020	RIVE-NORD 244 Boul. Labelle Rosemere 979-3838
--	--	---

Bell Mobilité
Centre Cellulaire Plus

SOLDE DE TAPIS PERSANS

Depuis les deux dernières décennies, H.A.M. d'Iran, établie à Calgary depuis 1968, offre aux Canadiens un accès de choix aux tapis persans. Avec nos expositions tenues régulièrement de Victoria à Halifax, nous pouvons offrir le plus grand choix de tapis persans, le meilleur service et des prix qui se comparent avantageusement aux prix de gros en Iran.

Nous avons vendu plus de tapis persans au Canada que n'importe quelle autre compagnie !

Juste avant de monter cette exposition, nous avons reçu deux nouveaux arrivages, ce qui, avec notre stock courant de plus de 2000 tapis, représente l'une des plus grandes présentations de tapis persans en Amérique du Nord. Par exemple:

- Qum en soie, de 2' x 3' jusqu'à 10' x 13'
- Superbe sélection de tapis du Caucase
- Magnifiques Isfahan format pièce, poil de chèvre et soie
- Tapis anciens, Kashan, Yazd, Farahan, Hertz, Tabriz impérial et Afshar
- La plus grande collection de Kashan, Mashhad, Sarouk, Naïen, Bijar, etc.
- Beau choix de kilims, sacs, sacoches de selles et autres pièces décoratives

JUSQU'À 50% DE RABAIS SUR TOUT

LE VENDREDI 23 OCTOBRE, DE 11 H À 21 H, ET LE SAMEDI 24 OCTOBRE, DE 10 H À 18 H.
Les dimensions vont de 2' x 2' jusqu'à 17' x 33', et les tapis de passage jusqu'à 21' de longueur. Nous avons un choix exceptionnel de motifs et d'agencements de teintes, à prix très abordables. Ne râtez pas cette occasion, avant que notre exposition-vente ne soit présentée ailleurs au Canada.

HÔTEL DE VILLE
90, AVENUE ROOSEVELT, VILLE MONT-ROYAL

EXEMPLES DE BAS PRIX
Tapis persans authentiques
Kashan 7' x 10' 2 400\$
Yalameh 3' x 5' 585\$
Tabriz 10' x 15' 4 200\$

Une division de
Kashmir Holdings Co. Ltd.
Calgary.

Tapis d'Orient pour les plus exigeants. Au service des Canadiens depuis 1968

En Sunrunner cet hiver, vous avez aussi peu de chances d'être remarqué que d'être remorqué.

Le Sunrunner, c'est un tank. Rien ne l'arrête, surtout pas une petite tempête de neige. Peut-être ne serez-vous pas remarqué en Sunrunner, cet hiver, mais vous allez faire votre chemin.

- Offert avec 2 ou 4 roues motrices
- Freins arrière antiblocage
- Moyeux à verrouillage automatique pour le 4 x 4
- Moteur 1,6 L à injection électronique
- Garantie 3 ans/60 000 km, sans franchise*
- Assistance routière Asuna 24 heures*

!Selon la première éventualité.
*L'Assistance routière est offerte sur les modèles Asuna 1993. Durée : 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Détails chez votre concessionnaire.

Assistance ROUTIÈRE
Asuna
CONSTRUITES POUR N'IMPRESSONNER PERSONNE D'AUTRE QUE LE CONDUCTEUR.
Chez votre concessionnaire Pontiac • Buick

SOCIÉTÉ DES RELATIONNISTES DU QUÉBEC

À UNE GRANDE DAME

HOMMAGE



La Société des relationnistes du Québec est fière de remettre son Grand Prix des relations publiques 1992 à Mme Louise Roy pour sa contribution exceptionnelle au rayonnement des relations publiques alors qu'elle était présidente directrice générale de la STCUM.

À L'EXCELLENCE

HOMMAGE

Toutes nos félicitations aux lauréats des Prix d'excellence 1992

Campagne complète de relations publiques
SNC-LAVALIN - OPTIMUM
«Programme de communication - fusion SNC-Lavalin»

Campagne interne de relations publiques
CIMENT SAINT-LAURENT
«Programme de suggestions Eurêka»

Campagne externe de relations publiques
OPTIMUM
«Les Misérables»

Événements spéciaux
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL
«Les événements d'ouverture du Pavillon Jean-Noël Desmarais»

Politique de relations publiques
LES COMMUNICATIONS PAGÉ ET CIE
«Politique de commandites - Ultramar Canada Inc.»



Les médicaments sur ordonnance bien moins chers au Canada qu'aux É.-U.

d'après UPI
WASHINGTON

■ Aux États-Unis, le prix de gros des médicaments sur ordonnance est en moyenne de 32 pour cent supérieur à ce qu'il est au Canada, où les prix sont réglementés par le gouvernement.

Un rapport soumis au Congrès par le Bureau de la comptabilité générale (GAO) précise que, des 121 médicaments recensés, 81 pour cent coûtent plus cher aux États-Unis, tandis que 19 pour cent sont plus coûteux au Canada.

Le GAO souligne que cette différence est due beaucoup plus à la réglementation et aux pratiques de remboursement existant au Canada qu'à des variations de coût des manufacturiers.

Le représentant démocrate de Californie, Henry Waxman, président du sous-comité sur la santé de la Chambre, fait remarquer

que ce rapport «prouve, encore une fois, que les États-Unis demeurent à la traîne du reste du monde en ce qui a trait à l'octroi de soins à la portée de la population».

«Le Canada, a-t-il dit, a trouvé des moyens de contrôler les prix des médicaments vendus sur ordonnance, et la plupart des autres pays en ont fait autant. Il est grand temps que les États-Unis adoptent ces pratiques.»

Toutefois, l'Association des manufacturiers de produits pharmaceutiques s'est empressée de critiquer la valeur de ce rapport, qu'elle a qualifié de «fallacieux».

«En affaiblissant la protection octroyée par les brevets pharmaceutiques, précise-t-on, le Canada a réduit artificiellement les prix de certains produits, mais a paralysé en même temps les activités innovatrices de son industrie pharmaceutique.»

Le rapport précise que la moitié des 121 produits examinés

coûtent au moins 50 pour cent de plus aux États-Unis, 27 coûtent au moins 100 pour cent de plus et trois, au moins 500 pour cent de plus. L'Isordil, utilisé pour le traitement de l'angine, coûte 967 pour cent de plus aux États-Unis qu'au Canada.

Au Canada, explique le document, les manufacturiers sont assujettis à deux restrictions qui n'existent pas aux États-Unis: la réglementation fédérale est conçue pour contenir les prix de médicaments nouvellement brevetés tout autant que l'augmentation des médicaments existants.

Quant aux provinces, elles peuvent refuser d'inclure de nouveaux médicaments dans leurs programmes de remboursement si les autorités sont d'avis que leur prix ne correspond pas aux avantages thérapeutiques qu'on est en droit d'en attendre, et en retirer d'autres si l'augmentation de prix proposée est jugée excessive.

ASPIRATEUR CENTRAL BEAM

BEAM

RESPECTE L'ENVIRONNEMENT
DÉTAILS EN MAGASIN

L'ASPIRATEUR CENTRAL LE PLUS VENDU AU CANADA

L'ASPIRATEUR CENTRAL "ENVIRO SMART"

- ✓ NOTRE MODÈLE LE PLUS PUISSANT
- ✓ SILENCIEUX
- ✓ L'UNITÉ CENTRALE GARANTIE JUSQU'À L'AN 2002

BEAM
L'ASPIRATEUR CENTRAL LE PLUS VENDU AU CANADA

AUSSI DISPONIBLE

ENSEMBLE COMPLET

COMPRENANT:

- ✓ 3 PRISES
- ✓ 8 ACCESSOIRES (INCLUANT BROUSSE À PLANCHER COMBINÉE)
- ✓ ENSEMBLE COMPLET D'INSTALLATION

\$398.00 SEULEMENT

AYLMER R.H. Électrique Enr. 1706, chemin Pink 778-2414 Beloeil Ma Satisfaisante 200, boul. Laurier 464-1014	BOUCHERVILLE Beam du Québec 1471B, rue Ampère 449-9400 Beloeil Aspirateur Multi-Service 8245, boul. Taschereau Local B14 443-4109	DOLLARD-DES-ORMEAUX Multi-Service 4360C, boul. des Sources 684-5511 Gatineau R.H. Électrique Enr. 807, boul. St-René Ouest 568-2866	LAVAL Le Géant de l'Aspirateur 18, boul. des Laurentides 682-2196 LAVAL (Vimont) Aspirateur Central R. Lambert 1782, boul. des Laurentides 689-7081	LONGUEUIL Aspirateur Multi-Service 2177, chemin de Chambly 647-4530 SAINT-JÉRÔME Aspirateur Central Expert Inc. 498, rue Saint-Georges 432-1330	SAINTE-THÉRÈSE Aspirateur Central R. Lambert 125, rue Turgeon 435-6431 REPERTIGNY Central Luminaire Repertigny 243, boul. Briën 585-4988
---	---	---	---	---	--

PIANOS • PIANOS
YOUNG CHANG
ET
Bouthillier Musique

ANNONCENT LEUR

JUSQU'À 50% DE RABAIS

SOLDE D'ENTREPÔT

- ✓ MODÈLES VARIÉS — RETOURS DE LOCATION
- ✓ MODÈLES DE DÉMONSTRATION — MODÈLES QUI NE SONT PLUS FABRIQUÉS
- ✓ ACHÉTEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER ET ÉCONOMISEZ
- ✓ LA REVUE «CONSUMER'S DIGEST» LE CLASSE «MEILLEUR ACHAT»
- ✓ LA REVUE «TEST ACHATS D'EUROPE» LE CONSIDÈRE AUSSI COMME MEILLEUR ACHAT
- ✓ UN PIANO TOUT FAIT DE BOIS CANADIEN
- ✓ GARANTIE DE 12 ANS DU MANUFACTURIER SUR PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE



LOCATION:
36 mois 76,68\$
48 mois 63,47\$
Taxes en sus.

NOUVEAU CLAVIER ÉLECTRONIQUE

PIANOS D'OCCASION A PRIX TRÈS AVANTAGEUX

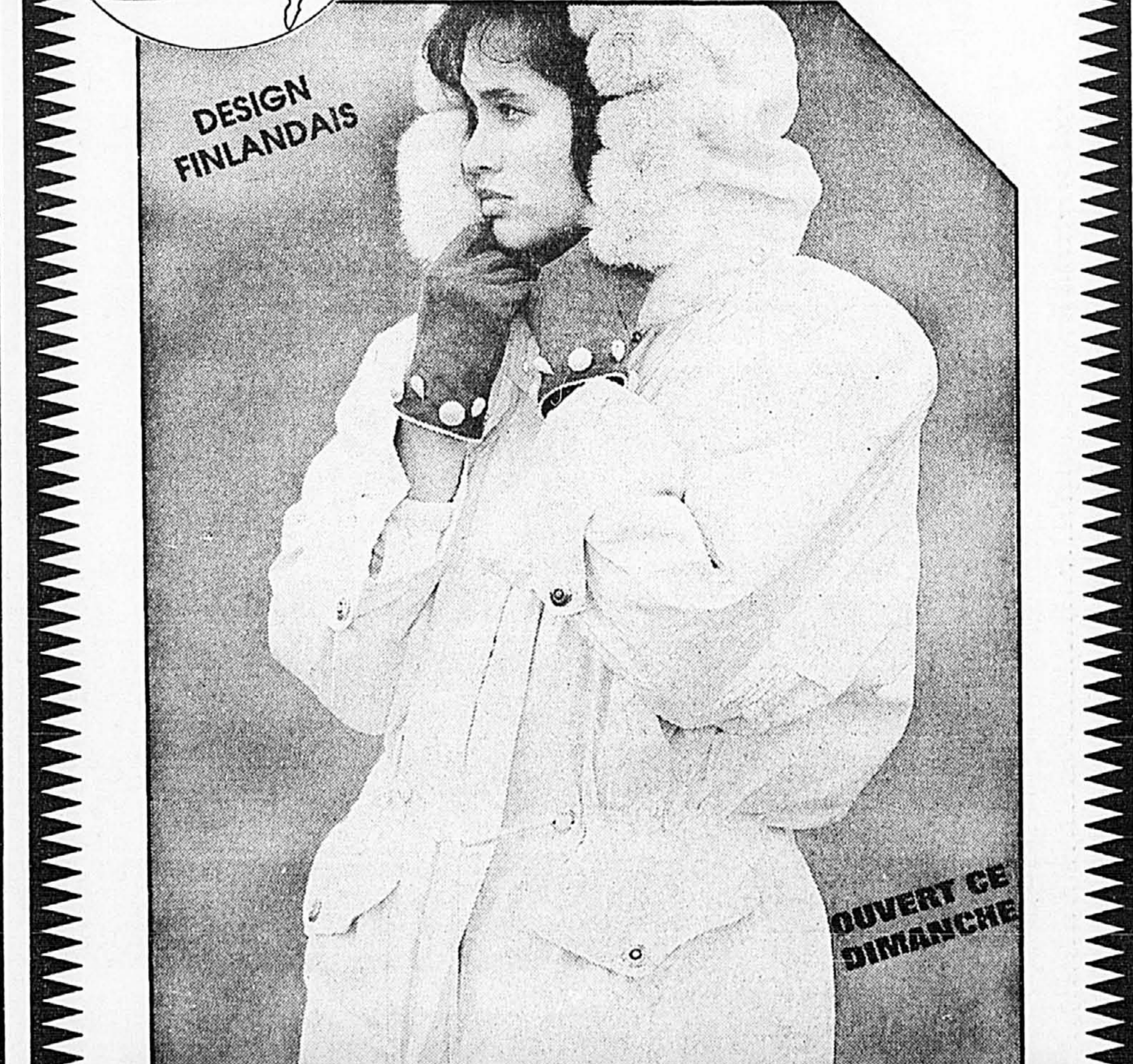
LINDSAY 650\$ PETIT 1 150\$ YAMAHA UI 3 950\$ YAMAHA MIA 3 850\$	PIANOS À QUEUE KNABE 4 750\$ STEINWAY 13 950\$
---	---

VASTE CHOIX DE PIANOS D'OCCASION
BALDWIN — HEINZMAN — MASON RISCH — WILLIS — STEINWAY

3338, RUE BÉLAIR, MONTRÉAL TÉL.: 722-8741
5770, RUE DÉCELLES, MONTRÉAL TÉL.: 738-6640

EN DIRECT

LES PLUS BEAUX MANTEAUX POUR HOMMES ET FEMMES VENDUS EN DIRECT
MANTEAUX LONGS, 7/8 ET 3/4



Manteau de femme long, capuchon fourrure.
Cout.: 620\$ **369,99 \$**

Manteau de femme 3/4, gant fourrure.
Cout.: 500\$ **299,99 \$**

40 À 60% DE RABAIS
SUR LES PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉS

Plusieurs autres modèles et prix en magasin. Quantités limitées.

5395, ch. Queen Mary
EN DIRECT 485-0718

Le ciel mexicain fait mourir les oiseaux du Canada

Reuter
MEXICO

■ Les oiseaux migrateurs du Canada et des États-Unis meurent par centaines en tombant du ciel mexicain sans que les experts soient en mesure d'expliquer ce phénomène, a rapporté mardi l'agence de presse mexicaine Notimex.

Selon Notimex, plus de 200 oiseaux de 16 espèces se sont ainsi tués ces trois dernières semaines dans la région de Campeche, sur la côte mexicaine.

Ces oiseaux venaient du Canada et du nord des États-Unis. Ils faisaient partie des millions d'oiseaux qui survolent la péninsule du Yucatan chaque automne, en direction de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud.

D'après des écologistes du groupe Pronatura, la plupart des oiseaux morts semblent avoir succombé à des blessures à la tête dues à leur chute.

CLUB
402
HOMME



Costumes importés d'Italie au prix de gros

100% laine
Coupe exclusive
À votre service depuis 15 ans

À PARTIR DE
299\$

1118, rue
Ste-Catherine Ouest
2e étage
Montréal
Tél.: (514) 861-3636

ENCORE UNE FOIS, C'EST LE TEMPS DES

Obligations d'épargne du Canada

*C'est le temps de la récolte.
C'est aussi le temps de prévoir et de rassembler vos économies pour acheter des Obligations d'épargne du Canada. Depuis 46 ans, elles représentent l'investissement favori de millions de Canadiens.*

Mais hâtez-vous, car les nouvelles obligations ne sont en vente à leur valeur nominale que jusqu'au lundi 2 novembre. Alors, achetez vos Obligations d'épargne du Canada dès aujourd'hui à votre institution financière.

VOICI SIX BONNES RAISONS D'ACHETER :

- SÛRES.** Les Obligations d'épargne du Canada sont entièrement garanties par le gouvernement du Canada.
- ENCAISSABLES EN TOUT TEMPS.** Les Obligations d'épargne du Canada peuvent être encaissées en tout temps; vous avez donc toujours accès à votre argent.
- TAUX D'INTÉRÊT CONCURRENTIEL.** Les nouvelles Obligations d'épargne du Canada offrent un taux d'intérêt concurrentiel de 6% la première année. Pour chacune des onze années suivantes jusqu'à l'échéance, le taux d'intérêt annuel de ces obligations sera annoncé au moment du lancement de la nouvelle émission.

6%
LA
PREMIÈRE
ANNÉE

4. **DEUX TYPES D'OBLIGATIONS.** Quand vous optez pour les obligations à intérêt composé, l'intérêt est réinvesti automatiquement. Si vous choisissez les obligations à intérêt régulier, l'intérêt vous sera payé le 1^{er} novembre de chaque année.

5. **À PARTIR DE SEULEMENT 100 \$.** Les obligations à intérêt composé sont offertes à partir de coupures de 100 \$, tandis que les obligations à intérêt régulier le sont en coupures minimales de 300 \$. Cette année, la limite d'achat personnelle est augmentée à 100 000 \$.

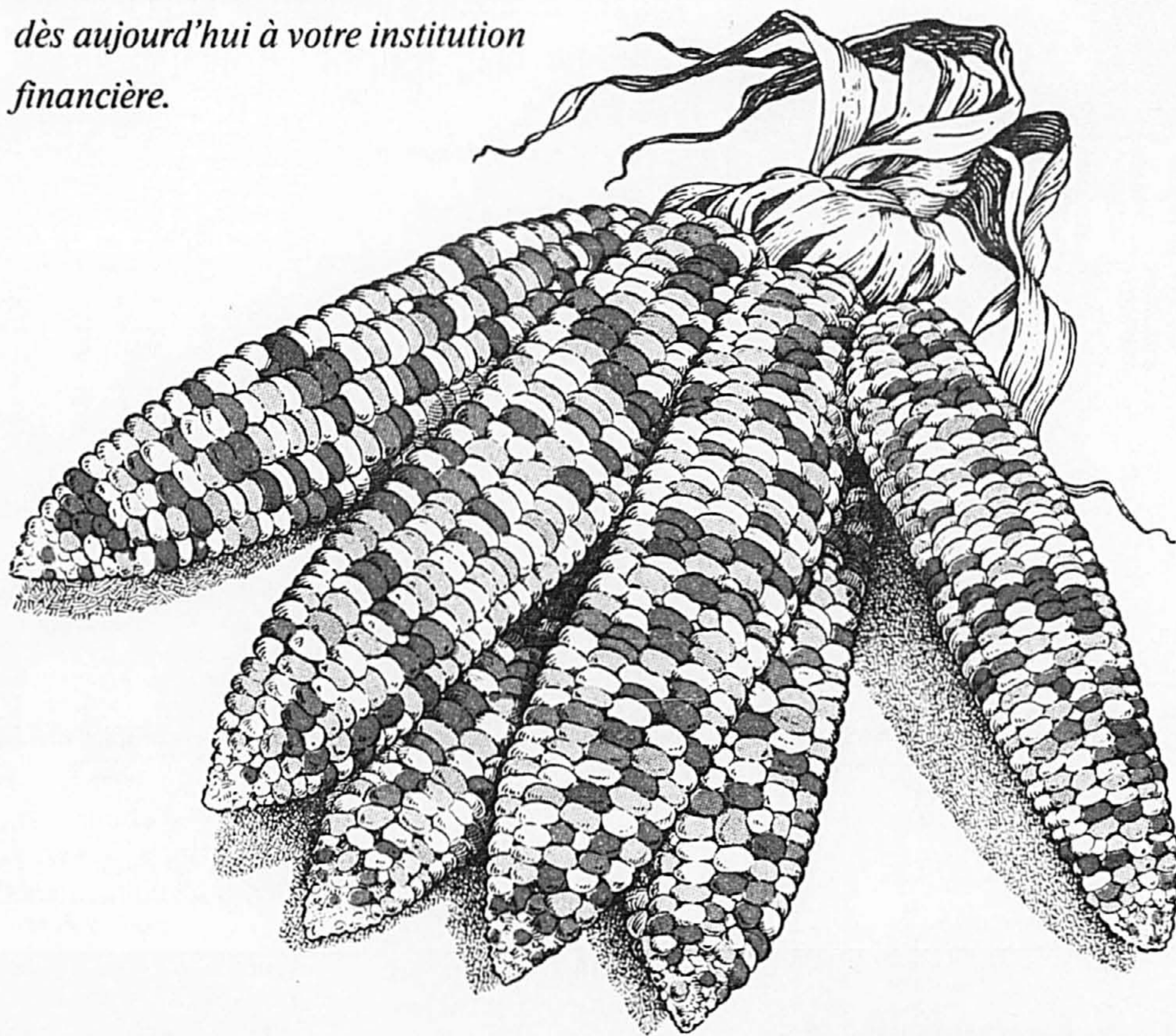
6. **LES ACHETER... RIEN DE PLUS FACILE!** Les obligations sont offertes dans tout le pays. Achetez les vôtres à votre institution financière.

TAUX DES ÉMISSIONS EN

COURS. Les six dernières émissions d'Obligations d'épargne du Canada, datées de 1986 à 1991 (émissions S41 à S46 inclusivement), rapporteront elles aussi 6% pour l'année débutant le 1^{er} novembre 1992.

HÂTEZ-VOUS! Afin d'éviter les files d'attente, achetez vos obligations dès aujourd'hui. Votre paiement peut être daté du lundi 2 novembre, dernier jour de la campagne.

Vous pouvez obtenir tous les détails là où les Obligations d'épargne du Canada sont en vente.



Canada

Achetez-les jusqu'au 2 novembre.

ARENNA MAURICE-RICHARD

GRAND ÉVÈNEMENT AVEC

JACQUES PARIZEAU
LUCIEN BOUCHARD
DAN BIGRAS ET PLUSIEURS
ARTISTES ET PERSONNALITÉS

MUSIQUE ROCK - MUSIQUE LATINE
SON ET LUMIÈRE

VENDREDI 23 OCTOBRE 19h30 - ENTRÉE LIBRE

ARÉNA MAURICE-RICHARD • MÉTRO VIAU • OUVERTURE DES PORTES À 19h00

COMITÉ DU
NON

Greenpeace veut stopper l'envoi de plutonium

Presse Canadienne
OTTAWA

La Commission de contrôle de l'énergie atomique considère qu'elle n'a aucune raison de refuser d'autoriser l'expédition, de France à destination du Japon, d'un chargement de plutonium hautement radioactif produit à partir d'uranium canadien, même si le projet est la cible de critiques internationales.

Le groupe écologiste Greenpeace demande à Ottawa de stopper l'expédition par voie maritime, affirmant qu'un accident pourrait entraîner un désastre et que le Japon pourrait se servir du plutonium pour fabriquer des armes nucléaires.

«Le Japon accumule bien plus de plutonium qu'il n'en a besoin pour ses réacteurs. On les soupçonne d'être en train de se doter d'une capacité de production d'armes nucléaires», a soutenu le chercheur de Greenpeace, M. Stan Gray, en entrevue, mercredi.

Le projet est controversé. Le trajet que doit emprunter le cargo n'a pas été rendu public par crainte d'attaques terroristes, et la date de son voyage n'est pas connue.

En vertu des règles internationales sur le transport de matériel radioactif, le Canada a son mot à dire sur l'expédition projetée même s'il ne possède pas le plutonium, qui a été produit en France

à partir de combustible nucléaire usé japonais, pour la bonne raison qu'il a fourni une partie de ce combustible au Japon. Un pays qui fournit du combustible nucléaire conserve une certaine responsabilité à l'endroit de ce matériel, même après que celui-ci ait été utilisé dans des réacteurs et transformé.

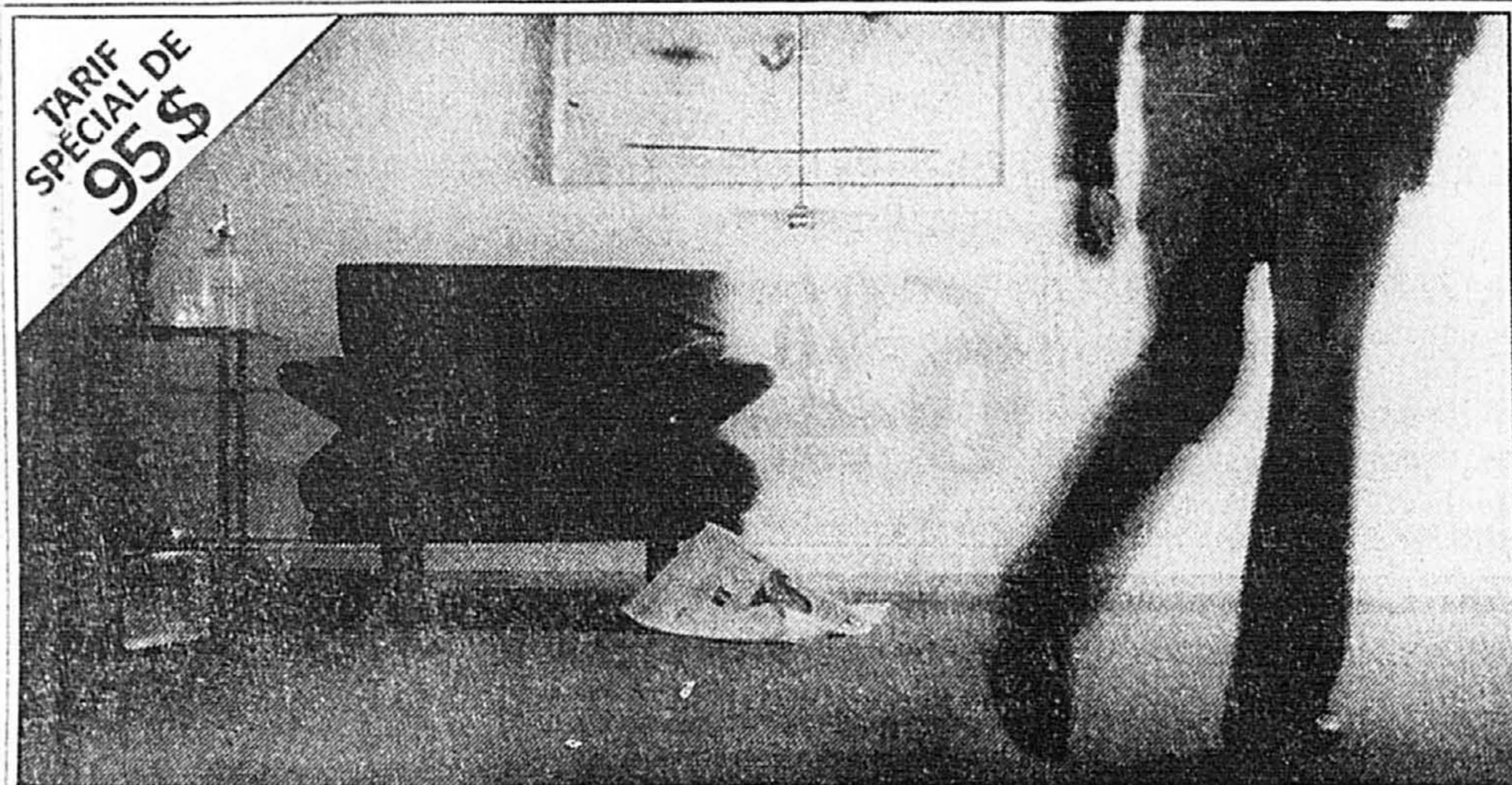
«Nous ne voyons aucune raison de ne pas donner notre permission», a déclaré M. Hugh Spence, porte-parole de la Commission de contrôle de l'énergie atomique. Seule une petite partie du plutonium du chargement en question provient d'uranium canadien, a-t-il dit.

Il a ajouté que la commission a déjà approuvé la vente de ce plu-

tonium au Japon et prévoit donner son autorisation au transport du matériel à partir de la France dans les jours qui viennent.

Le Canada, dans de tels cas, tient surtout à s'assurer que le plutonium ne soit pas utilisé pour fabriquer des armes nucléaires, et il existe des mesures de sécurité suffisantes pour garantir que cela ne se produira pas, a affirmé M. Spence.

Sylvie
Je t'aime à la folie
Veux-tu m'épouser?
Michel



TARIF SPECIAL DE 95\$

LE CONCORDE VOUS OFFRE UN BON VINGT.

Vous préparez un voyage d'affaires à Québec? Plus que jamais c'est le temps de réserver une chambre à l'hôtel Loews Le Concorde. Affaires et utilisez le bon-cadeau ci-dessous, d'une valeur de 20\$, lors de votre séjour parmi nous. Une offre intéressante... qui ne se refuse pas!

Vive la Vie! Vive la Compagnie!

du 11 octobre au 30 avril 1993

L'hôtel Loews le Concorde vous offre sa Classe Affaires au tarif spécial de 95 \$ et le Club 1225 à 125 \$ par nuit en plus d'un bon-cadeau de 20 \$.

Pour réservations, composez sans frais le 1 800 463-5256.

Faites vite! L'offre se termine le 30 avril 1993.

Lors de votre séjour parmi nous, ce bon vous permettra

CERTIFICAT CADEAU

20\$

d'obtenir un crédit de 20 \$ dans nos bars et restaurants ou un rabais de 33 1/3% en soirée à notre restaurant L'Astral. Ce bon n'est pas valable s'il est jumelé à une autre offre de tarifs réduits d'hébergement et il ne s'applique pas lors de réservations de groupes et/ou congrès. Limite d'un seul bon par chambre, par séjour. Non monnayable.

L'HÔTEL SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES DE QUÉBEC LE CONCORDE 1225, PLACE MONTCALM, QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 4W6

AUJOURD'HUI

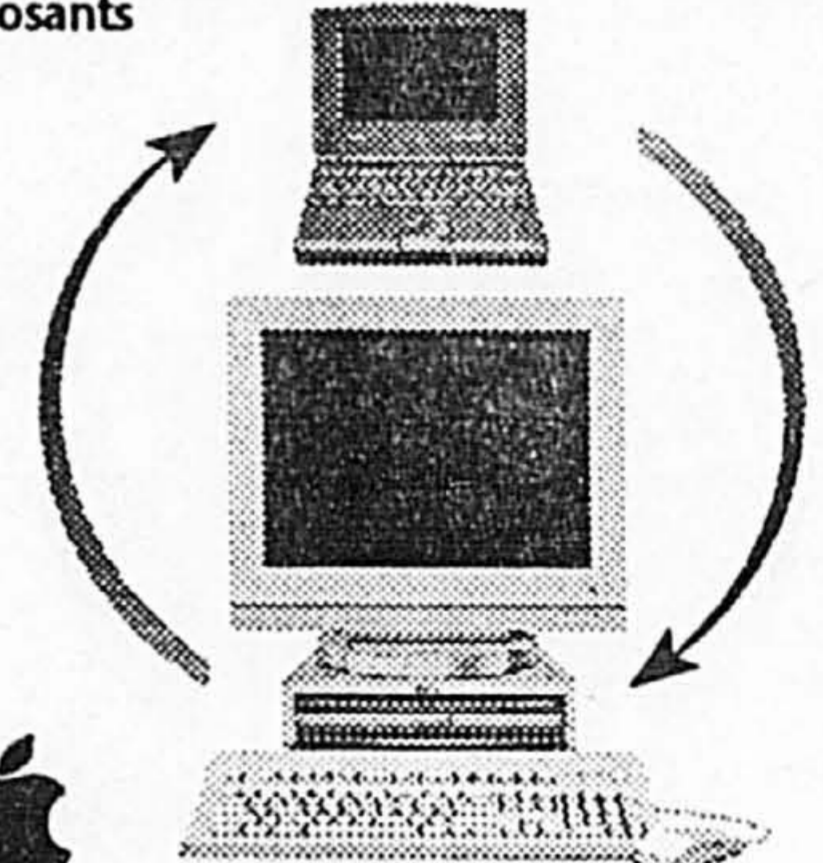
Gratuit! Découvrez le plus grand salon-solution Macintosh au Québec



Montréal, les 22-23-24 octobre 1992

- Découvrez**
Sept nouveaux ordinateurs Macintosh d'Apple en première canadienne
- Découvrez**
Le dernier cri de la haute technologie en matière de solutions professionnelles
- Découvrez**
La technologie CD-Rom, un nouveau standard informatique Apple
- Découvrez**
Nos séminaires en Animation 3D - Multimédia Connectivité - Édition Électronique CAO/ DAO - Comptabilité - Productivité
- Découvrez**
Les solutions complètes présentées par plus de 50 exposants
- Découvrez**
Les spéciaux uniques "MacExpo 92"

Macintosh IliX et IliX
Quatre fois plus rapide que le Macintosh Classic. Ils sont dotés de 5 Mo de mémoire vive (estimable à 68 Mo). L'interface vidéo intégrée permet l'affichage de 32 000 couleurs sur le moniteur Macintosh couleur. Un lecteur CD-Rom est standard sur ces puissants appareils.



Macintosh PowerBook Duo 210 et 230
L'ordinateur bloc-notes Macintosh PowerBook Duo 210 et 230 est puissant et léger. À moins de 2 kg, on peut l'emporter partout et le transformer en véritable ordinateur de bureau Macintosh.

Concessionnaire autorisé

6615, avenue du Parc, Montréal • 270-6339
Vastes stationnements gratuits
Métro Parc

MICRO BOUTIQUE
Centres d'affaires

Jeu 22 octobre de 10h00 à 19h00
Vendredi 23 octobre de 10h00 à 19h00
Samedi 24 octobre de 10h00 à 16h00

Courez la chance de gagner un nouveau PowerBook!

Macintosh est une marque de commerce d'Apple Computer, Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc. Règlements du tirage disponible chez Micro-Boutique

- HEWLETT PACKARD
 - DYNATEK
 - ALDUS
 - Microsoft
 - SiliconGraphics
- Abaton - Arlobe - Arta - Agoralech - Aldus - Alias - Apple - Anquos - Avid - AutoDesk - Calcomp - CD Source - CECM - Claris - Commerc - Connectix - DigiDesign - Dynatek - Fifth Generation - Genlex - Gimeor - Hewlett-Packard - Honeybee - Hyperglot - Kodak - Insignia Solutions - Logiciels Avenue - Logiciels Pharaon - Logiciels Révolutionnaire - Logistique - Lxr - Test - Machina Sapiens - Maxa - Micro-Intel - Microsoft - SRC - SiliconGraphics - Softimage - Sony - Star - Symantec - Team Building Technologies...

DEPUIS 1880

LE VIANA
Lace. Cuir chaudement doublé.
• Noir
• Brun

LE PORTO
Fermure à glissière latérale. Cuir chaudement doublé.
• Noir • Brun

Prévisions météo: neige. Soyez prêts.
Voici un beau 50\$ de rabais sur nos fameuses bottes d'hiver en cuir de *Anthony*

VALEUR EXCEPTIONNELLE SE VENDAIENT 135\$
Seulement
UN SEUL PRIX **85\$** AU CHOIX
Noir • Brun
Bourgogne
Pointures 6 à 13

LE BRAGA
À enfiler. Lanière réglable. Cuir chaudement doublé.
• Noir • Bourgogne

MARCHEZ CONFORTABLEMENT CET HIVER
Au fil des années, nos bottes Anthony sont devenues les préférées des Montréalais. Elles sont chaudes, robustes, confortables et jolies. Nous sommes fiers de vous les offrir. Spécialement à 85 \$ et de plus économisez 50 \$.

Achat en magasin, téléphone, télécopieur, par la poste
TÉL.: (514) 288-4653, Poste 236 TÉLÉCOPIEUR (514) 288-6804
A. GOLD & SONS, 2050, RUE BLEURY, BUREAU 100, MONTRÉAL, QUÉ. H3A 2J5
N.B. Le prix des commandes par la poste, téléphone ou télécopieur est de 98,23\$ la paire incluant 7% T.P.S. et 8% T.V.P.

Envoyez-moi 1 paire VIANA noir à 98,23\$. Pointure _____
Envoyez-moi 1 paire VIANA brun à 98,23\$. Pointure _____
Envoyez-moi 1 paire BRAGA noir à 98,23\$. Pointure _____
Envoyez-moi 1 paire BRAGA bourgogne à 98,23\$. Pointure _____
Envoyez-moi 1 paire PORTO noir à 98,23\$. Pointure _____
Envoyez-moi 1 paire PORTO brun à 98,23\$. Pointure _____
Ajoutez 4,00\$ de frais de livraison pour 1 paire ou plus incluant T.P.S. et T.V.O.
Total de la commande _____ \$

Portez à mon compte:
 American Express Visa MasterCard Diners A. Gold & Sons
No de carte de crédit _____ Date d'expiration _____
Ci-joint mandat chèque (pas de P.S.L.)

Nom _____ Tél. _____
Adresse _____ App. _____
Ville _____ Province _____ Code postal _____

Notre fameux entrepôt: 2050-2056, Bleury, entre Sherbrooke et de Maisonneuve
MAIL CHAMPLAIN BROSSARD • CENTRE ROCKLAND • LA PLACE VERTU • LES PROMENADES ST-BRUNO
FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • 960, STE-CATHERINE O. • LES GALERIES D'ANJOU • LE CARREFOUR LAVAL
American Express, Visa, MasterCard, Diners, carte A. Gold & Sons

DES BONBONS, PAS DE TOURS, AU CENTRE DÉCOR DÉCARIE PLUS

Nous avons une citrouille pleine de bonbons à notre party pré-Halloween dans le mail, samedi, le 24 octobre entre 10:00 et 16:00 heures.

Les enfants accompagnés de leurs parents pourront se faire maquiller par une artiste. Ensuite, c'est le temps pour les jeunes de faire le tour des marchands participants et de poser la question traditionnelle — "Avez-vous des bonbons?"
Garanti — Rien que des bonbons.
Et qui sait? Peut-être que les gentils marchands auront quelque chose pour maman et papa!

VENEZ PARTAGER CETTE EXPERIENCE ENSORCELANTE.
Tous vos besoins de décoration sous un seul toit.
Plusieurs nouveaux magasins et services.

DÉCOR DÉCARIE Décor Décarie Plus... Décor et beaucoup plus!

6900 boul. Décarie (une rue au sud de Blue Bonnets) Stationnement intérieur gratuit.

Université de Montréal

Pour mieux gérer l'environnement

La Faculté des études supérieures vous offre le programme

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES (D.E.S.S.) : 2^e cycle EN ENVIRONNEMENT ET PRÉVENTION

Condition d'admission : détenir un diplôme de 1^{er} cycle
Date limite d'admission : 1^{er} novembre 1992
Renseignements : Micheline Dessureault
343-2280

Quatre policiers de la CUM devant le comité de déontologie policière

JEAN-PAUL SOULIÉ

Le comité de déontologie policière a commencé hier son enquête publique au sujet d'une plainte portée par un citoyen, Jean-Michel Prieur, contre quatre policiers du poste 25 du Service de police de la communauté urbaine de Montréal. Il s'agira de déterminer jusqu'où un policier peut aller pour arrêter un suspect, le faire accuser et condamner, quand le « méfait » commis l'a été

sur sa propre voiture et qu'il n'a pas de témoins ou très peu. D'ailleurs le suspect a déjà été acquitté en cour criminelle.

Principal policier visé par la plainte de M. Prieur, le sergent-détective Raymond Campeau aurait fait des menaces, abusé de son autorité, aurait arrêté et détenu le plaignant illégalement, eu recours à une force plus grande que nécessaire à son égard, fait usage d'un rapport sur le plaignant qu'il savait faux, et finalement, il aurait omis de l'informer de ses droits constitutionnels.

Trois collègues du policier Campeau, comparaissent également dans cette affaire: le sergent-détective Daniel Heffernan, et les agents Pierre Normandin et Gaétan Houle. Les allégations contre ces trois derniers sont d'avoir menacé, de s'être ingéré dans les communications que tenait le plaignant avec son avocat, et aussi de lui avoir manqué de respect.

Les faits allégués se seraient déroulés à l'intersection des rues Sainte-Catherine et Guy, puis au poste 25. Hier, le docteur Yavor, qui pratique dans une clinique médicale voisine du poste 25, a témoigné devant le commissaire Richard W. Luticone assisté de Robert Desforges et de Michel Groulx. Il a dit avoir examiné le plaignant, a décrit son stress et ses ecchymoses aux poignets, au bras, etc.

te-Catherine, il entend un individu qui le menace — « Je vais te tuer! » — et il part en courant vers le poste 25, qu'il n'atteindra pas à pied. Il est rejoint, saisi au col, ramené vers l'intersection de Sainte-Catherine et Guy. Son « agresseur » sent « le fond de tonne ». Il est « anéanti », dira-t-il, expliquant ainsi plusieurs manques de mémoire sur des détails que le procureur des policiers, Me Mario Létourneau tentera vainement de lui faire dire.

Le plaignant sera emmené au poste 25, par un « grand policier », Gaétan Houle, et un « petit policier », Pierre Normandin, qui omettront de passer les menottes à son agresseur. Forcément, c'est un sergent-détective! Mais le plaignant affirme, avec une « logique » imperturbable, qu'il n'en

sait rien. Pas plus qu'il ne sait pourquoi on porte une plainte contre lui pour « méfait de plus de 1000 \$ », une plainte par le sergent-détective Campeau qui accuse Prieur d'avoir donné un coup de pied dans sa voiture Mazda de 30 000 \$.

Toute l'affaire aura une suite judiciaire, Prieur sera acquitté, et dès le lendemain de son enquête préliminaire — il vient, dit-il, de découvrir avec certitude la véritable identité de son agresseur-accusateur, Raymond Campeau — il va porter plainte à la Commission de police du Québec.

Jean-Michel Prieur, qui a témoigné une grande partie de la journée d'hier, a raconté, en répondant aux questions de Me Carole Daoust (qui représente le comité de déontologie policière),

comment il avait été fouillé au poste 25, puis « accroché » au mur par sa menotte, juste en face du comptoir. Accroché à un anneau. Ces anneaux avaient été placés là pour faire attendre les suspects et autres individus arrêtés avant de les envoyer aux cellules, que M. Prieur appelle des « cachots ».

Pour Jean-Michel Prieur, la visite se poursuivra par les cachots, puis par une petite pièce dont il décrit l'ameublement en disant: « dépourvu! » C'est là, dans le bureau du sergent-détective Daniel Heffernan, que le plaignant signera sa quittance et pourra recouvrer sa liberté, fort secoué.

Le contre-interrogatoire de Jean-Michel Prieur se poursuit aujourd'hui. Le comité doit étudier cette affaire pendant trois jours.

Procès pour meurtre de Louis Blanchard: le jury délibère

LUCIE CÔTÉ

Louis Blanchard pourrait avoir avoué un crime qu'il n'a pas commis, par simple vantardise, pour épater ses amis, a déclaré hier au jury son avocat, Me Richard Dubé, au cours de sa plaidoirie.

Après avoir reçu les directives du juge Ginette Piché, les jurés délibèrent aujourd'hui pour déterminer si Louis Blanchard, accusé de meurtre au premier degré, est coupable d'avoir tué sa voisine, Jeannette Daigneau, âgée de 68 ans, trouvée la gorge tranchée, le 1er novembre 1990, dans son logement de la 5e avenue, à Lachine.

Selon cinq témoins entendus au cours de son procès, dont sa soeur Francine, qui l'a dénoncé à la police un an après la mort de Jeannette Daigneau, le jeune homme, âgé de 18 ans à l'époque, avait fait avec désinvolture des aveux détaillés de l'accomplissement du meurtre, quelques jours après la découverte du corps de la victime.

Ces aveux, a souligné la défense, ont été faits aux témoins, des amis, mais pas à la police.

Me Dubé a fait remarquer aux membres du jury qu'il était plausible que Louis et Francine Blanchard aient entendu discuter les policiers venus enquêter sur la scène du crime, et qu'ils aient ainsi appris en détail comment le meurtre de leur voisine s'était produit.

Ainsi, aucune empreinte digitale n'avait été trouvée sur les lieux et Louis Blanchard, ont témoigné plusieurs personnes, avait mentionné à maintes reprises d'avoir effacé ses empreintes.

Selon l'avocat de la défense, Francine Blanchard, âgée de 23 ans, la « source » des policiers, est comme la tête d'une pyramide inversée. « C'est elle qui a reparti l'affaire après un an. Tout vient d'elle », a-t-il affirmé aux jurés.

Le procureur de la Couronne, Me François Legault, qui devait présenter son plaidoyer le premier et ne pouvait donc répliquer aux arguments de la défense, a indiqué que l'identité de l'auteur d'un crime commis à l'abri des regards a été révélée grâce à « l'honnêteté et à l'intégrité d'une personne qui ne pouvait plus vivre avec un secret. Francine Blanchard a libéré sa conscience d'un secret qui devenait impossible à porter pour elle. »

Francine Blanchard est venue expliquer au cours de ce procès

Coupable ou non coupable d'une fraude de 5 millions?

GEORGES LAMON

Le jury délibère toujours dans le procès de Jacques Lamarche, 55 ans, accusé de neuf fraudes pour un total de plus de cinq millions de dollars.

Dans ce procès qui a commencé le 5 octobre sous la présidence du juge Jean-Guy Boillard, de la Cour du Québec, les jurés doivent déterminer s'ils retiennent l'argumentation de l'avocat de la défense, Me Gaétan Bourassa, selon lequel l'ex-associé et ami de Jacques Lamarche, Georges Gagné, maire de Delson, était au courant des tractations bancaires de son associé. Me Bourassa soutient que Georges Gagné était au courant de la situation, mais qu'il aurait accepté de fermer les yeux pour ne pas nuire à la Banque de Montréal qui lui avait accordé une généreuse marge de crédit.

Mais les jurés peuvent se rendre aux arguments de la poursuite, représentée par Me Marcel Patenaude qui soutient que Georges Gagné, loin d'être au courant, n'aurait en fait jamais accepté au nom de son entreprise, Financement G.G., des chèques sans valeur destinés à payer les primes d'assurances particulièrement élevées dans l'industrie du transport.

Rappelons que le maire Gagné, propriétaire de Transport Delson, s'était associé à son ami Jacques Lamarche, un courtier d'assurances, dans une entreprise de financement de primes d'assurances pour les camionneurs. Lamarche recrutait les clients et Gagné achetait les chèques moyennant un certain pourcentage.

comment son frère lui avait dit avoir « tué la madame d'à côté ».

Il se pourrait que le jury fasse connaître son verdict dès aujourd'hui.

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS La Presse

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant: 58172294

Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.

CLUB Multipoints

Il est strictement interdit de reproduire (par tout moyen) les codes du CLUB MULTI-POINTS. Seuls les partenaires autorisés peuvent les reproduire. Les contrevenants seront poursuivis. 1991 Le Groupe Vidéotron Inc. "Tous droits réservés"

OFFRE SPÉCIALE SANS ACOMPTE

ENSEMBLE Carrier comprenant chaudière à mazout ou à gaz

- Installation complète
- Toutes taxes comprises
- Prix basé sur 120 mois après rabais si admissible

1488\$ par semaine

SUBVENTION jusqu'à 3 000\$ DISPONIBLE

ECONOTECH

Appelez le seul magasin de thermopompes à rabais à Montréal 733-1414

Carrier 2 TONNES

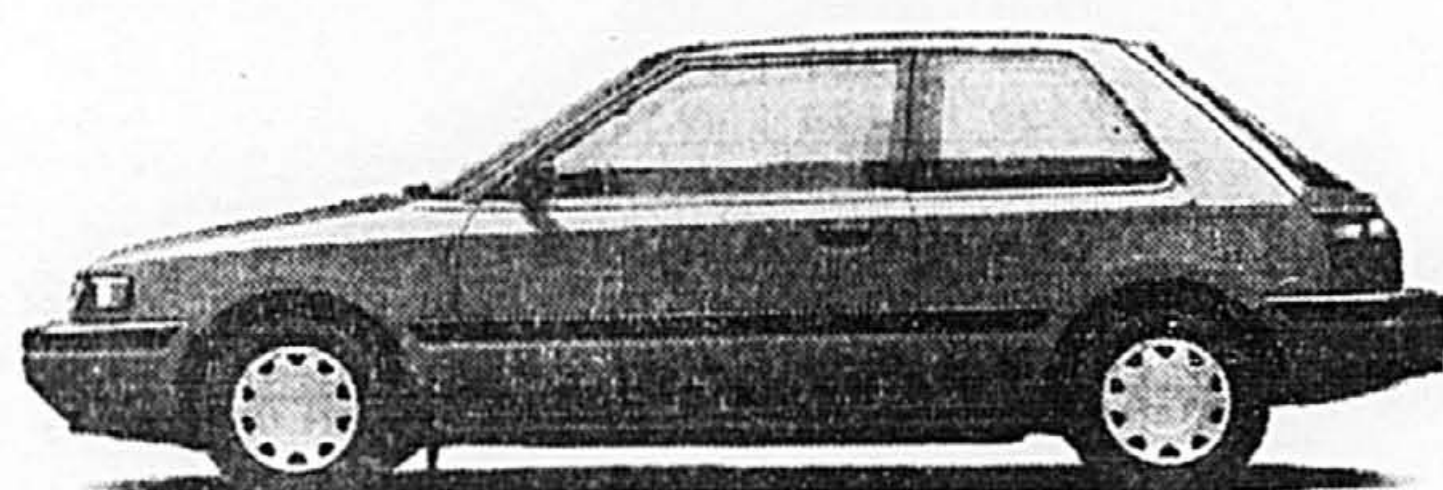
INSTALLATION COMPLÈTE

3 795\$

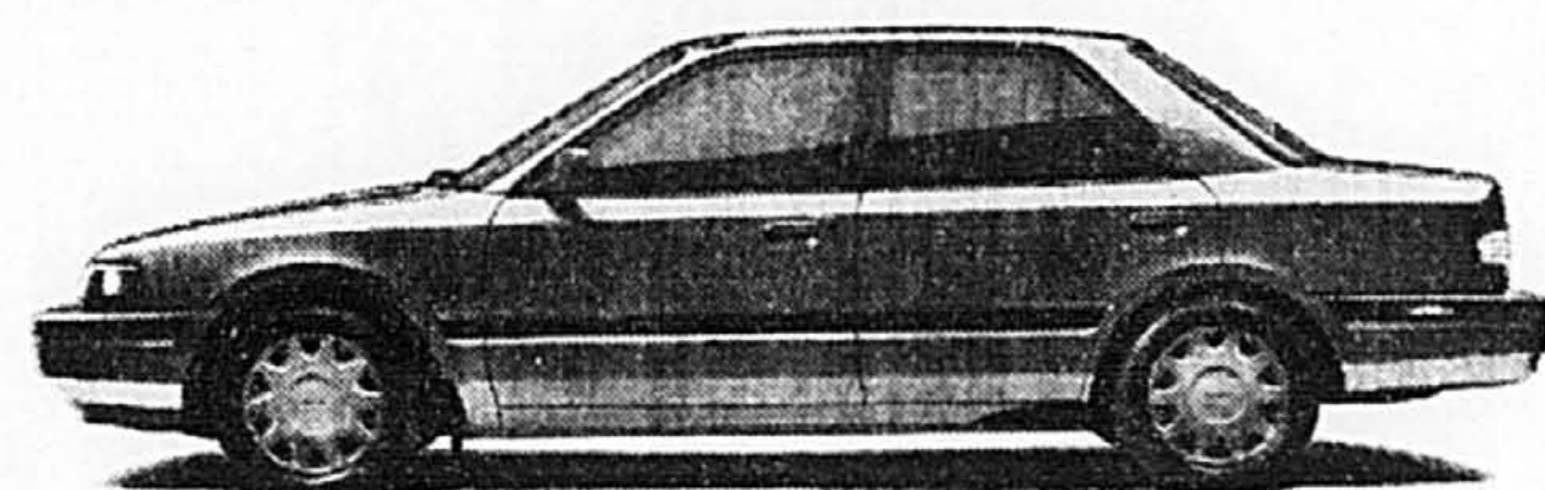
SAUVEZ UNE ESPÈCE EN VOIE DE DISPARITION

Obtenez une transmission automatique ou une remise de valeur équivalente* à l'achat de certains modèles 1992...

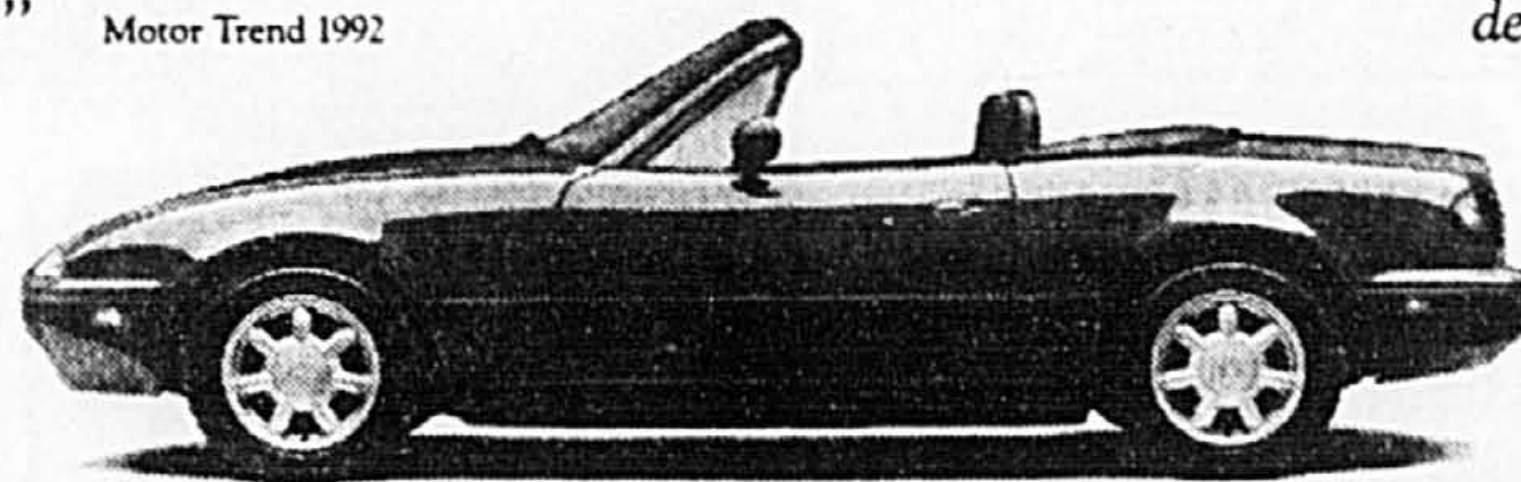
avant qu'ils ne disparaissent.



LA BRILLANTE ET NERVEUSE 323.
L'intérieur le plus spacieux de sa catégorie.
"Pour le rapport qualité/prix, la 323 est imbattable!" Motor Trend 1992



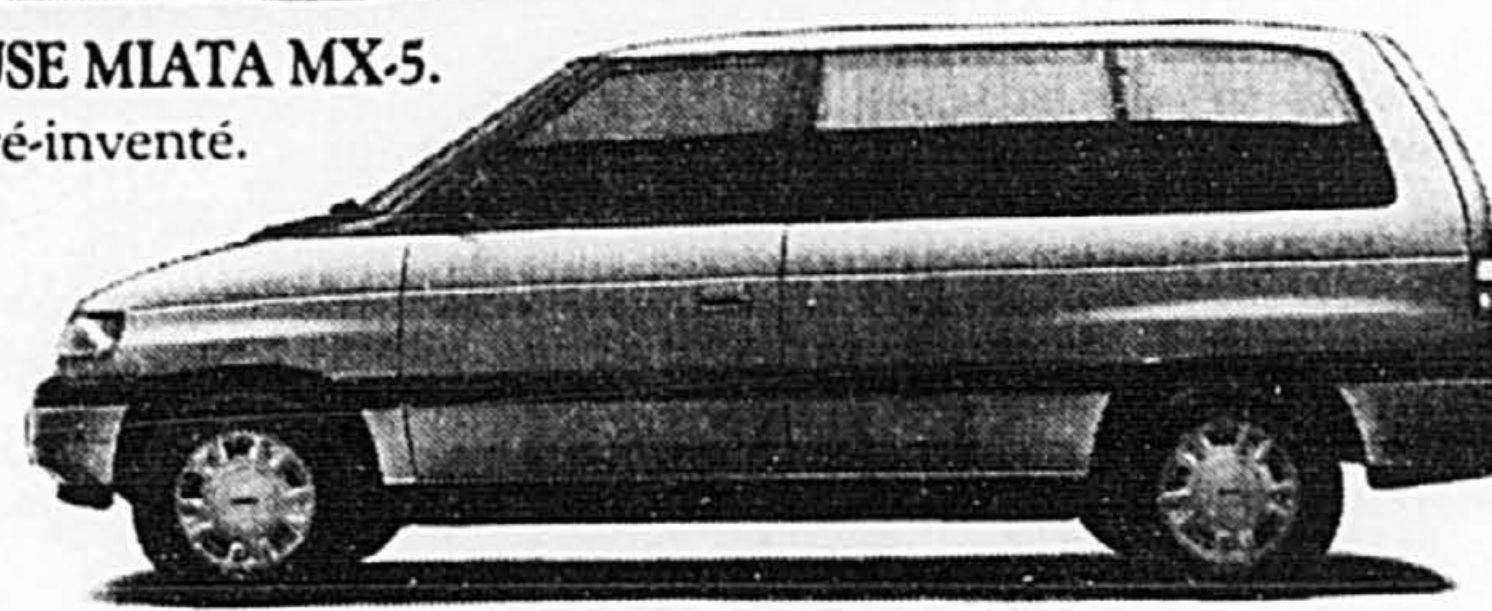
L'ÉTONNANTE PROTEGÉ.
La voiture japonaise la plus spacieuse de sa catégorie.
"Un des 10 meilleurs achats dans la catégorie des importées." Motor Trend 1992



LA FRINGANTE ET FOUGEUSE MIATA MX-5.
Le cabriolet classique ré-inventé.



TOUTE UNE TROUPE DE CAMIONNETTES MAZDA.
Les camionnettes importées les plus vendues au Canada.
Cabine normale et Cabine Plus.



LA TRÈS TRÈS SPACIEUSE MPV.
La fourgonnette importée la plus vendue.
V6 3 litres de 155 chevaux offert en option.

LA GARANTIE LEADERSHIP MAZDA

Chaque Mazda est dotée d'une garantie pare-chocs à pare-chocs de 3 ans / 80 000 km sans franchise et d'une garantie 5 ans / 100 000 km des composantes principales.

* Cette offre débute le 4 septembre 1992 pour une durée limitée. Elle s'applique aux véhicules Mazda neufs 1992 en inventaire chez les concessionnaires participants. L'offre consiste en une transmission automatique ou une remise de \$750 sur les camionnettes, les 323 et les Protegé; la remise offerte est de \$800 sur les MPV et de \$850 sur les Miata. La transmission automatique n'est pas offerte sur les MX-5 Miata.



Je me sens bien.

Albi Automobiles Ltée
3300, boul. Ste-Marie
Mascouche
474-2481/2

Lachine Mazda
2895, rue Notre-Dame
Lachine
637-1153

Jacauto Lavaltrie
651, rue Notre-Dame
Lavaltrie
392-9227

Mazda Valleyfield
3333, Mgr. Langlois
Valleyfield
377-5533

Mazda de Blainville
738, Boulevard Labelle
Blainville
437-8000

Gareau Mazda
10175, rue Papineau
381-3987

Avo Auto Inc.
4815, Buchan
737-7373

Les Automobiles Daniel Blanchette Inc.
2305, Rte. Marie-Victorin
Tracy
743-1211

Blondin Automobiles Ltée
6464, boul. Henri-Bourassa Est
324-9100

Delisle Auto Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
523-1122

Mazda Gabriel
5333, St-Jacques Ouest
484-7777

Quintin Automobile Inc.
385, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
349-6767

Concept Mazda
1540, rue Ampère, Boucherville
449-7929

Mazda 2-20
1, boul. Don Quichotte
Ile Perrot
453-7220

Le Domaine de l'Auto P.A.T. Ltée
12210, Sherbrooke Est
Point-aux-Trembles
645-1694

Fort Chambly Automobiles (1979) Inc.
830, boul. Fényng
Chambly
658-6623

Garage Blanchette Inc.
900, rue St-Laurent Ouest
Longueuil
677-6347

Armand Quéirin Automobiles Ltée
1530, Chomedey Blvd.
Laval
688-4787

Jacauto Ltée
3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
626-8120

Lachute Mazda
20 Principale, Lachute
562-8808

St-Constant Auto Ltée
48, rue St-Pierre
St-Constant
632-0700

Ami Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay
692-9600

Mazda Drummondville
1325, boul. St-Joseph
Drummondville
477-5566

Autonor Inc.
2344, Labelle
Lafontaine
436-8211

Mazda Casavant
3190, Cusson
St-Hyacinthe
774-1345

Faberville Auto Inc.
4010, boul. Dagenais
Laval
622-3434

Lacroix Automobile Ltée
900, Route #117
Val-David
322-3937

Mazda Joliette
560, Route 131
752-1212

Réaménagement des abords du métro Henri-Bourassa

La STCUM doit aussi dépenser six millions pour la réfection d'autres édicules du métro

YVON LABERGE

Les deux édicules de la station de métro Henri-Bourassa, en bordure nord du parc Ahuntsic, disparaîtront bientôt du paysage. Ils seront remplacés par un nouveau terminus construit au coût de 2,7 millions de dollars.

Laid et ridicules, les édicules furent construits il y a 25 ans, en blocs de béton, pour parer aux caprices des éléments sans tenir compte des besoins des usagers du transport en commun. A l'époque, en réponse aux critiques, les artisans du métro les affublèrent du qualificatif « temporaire ».

Les travaux de construction du nouveau terminus de la station Henri-Bourassa seront terminés à la mi-décembre. Pour l'essentiel, il s'agit de deux bâtiments vitrés avec aire d'attente fermée et chauffée, situés de part et d'autre d'une voie publique réservée exclusivement aux autobus de la STCUM. Le nouveau terminus sera équipé d'un kiosque à journaux, d'un guichet bancaire automatique et d'un comptoir à café. Pour la sécurité des usagers, la STCUM a prévu l'installation de caméras en circuit fermé, comme le recommandait le Comité d'action femme et sécurité urbaine.

A l'est du nouveau terminus, près de l'avenue Millen, il y aura une aire d'attente pour les automobilistes venus chercher des passagers du métro.

Il y a quatre ans, un promoteur et architecte, M. Jacques Béique, avait déposé à la ville de Montréal un projet de construction d'un vaste complexe immobilier

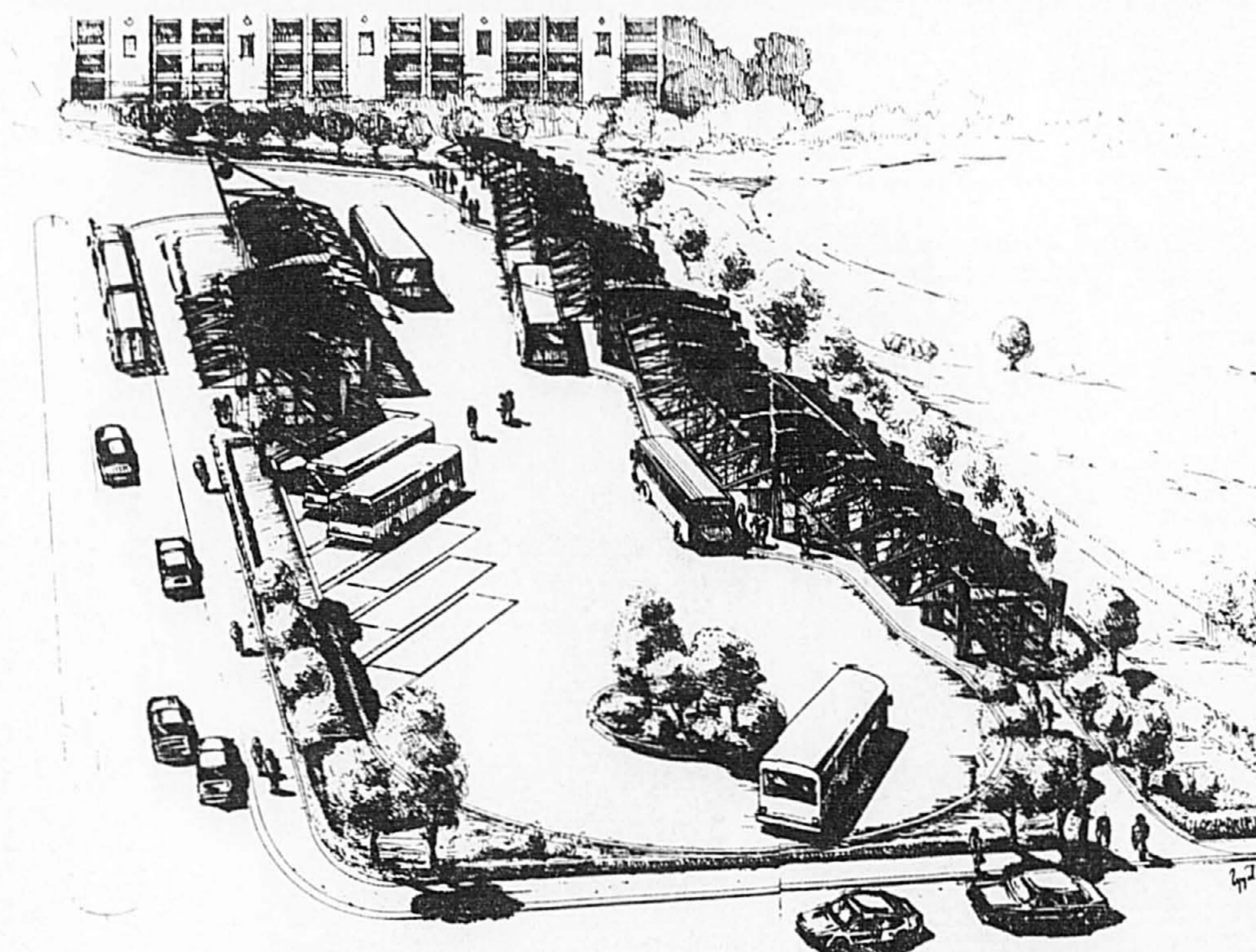


PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

La construction des infrastructures du nouveau terminus de la station de métro Henri-Bourassa va bon train. A la mi-décembre, les usagers profiteront enfin d'installations modernes et sécuritaires.

intégrant les deux édicules de la station de métro Henri-Bourassa. D'abord reçu favorablement par l'administration municipale, le projet du promoteur immobilier devait sortir passablement émauculé d'audiences publiques où l'opposition des citoyens n'a pas

tardé à se manifester. Ces derniers, on le sait, craignaient notamment qu'on ne gruge encore une fois l'espace du parc Ahuntsic comme on l'avait fait pour l'aménagement des stationnements incitatifs à la fin des années 60.

Finalement, le projet du promoteur Béique fut abandonné. Et comme l'avaient revendiqué les résidents d'Ahuntsic, la ville de Montréal a finalement opté pour le réaménagement du parc délimité au nord par le boulevard Henri-Bourassa, au sud par la rue

Flcury, à l'est par la rue Saint-Hubert et à l'ouest par la rue Lajeunesse.

Dans un premier temps, un accès au parc par la rue Flcury a été aménagé et les aires de jeux pour enfants déplacées, les centres d'activités complètement renouvelés. Commencées l'année dernière, les rampes pour rouli-roulant sont terminées et le système d'éclairage refait. Coût de cette première phase: 1,2 million.

En 1993, le budget de 1,1 million déjà alloué permettra la réfection du terrain de balle, l'aménagement d'un étang de 6000 mètres carrés presque au centre du parc et de jardins communautaires derrière l'aréna, en bordure de la rue Saint-Hubert.

Enfin, en 1994, la zone tampon entre le nouveau terminus du métro et le parc sera réaménagée et les aires de jeux pour adultes déplacées dans le secteur de l'étang. Budget de cette dernière phase des travaux: 400000 \$.

A la ville de Montréal, on se réjouit de ce que la STCUM, avec la participation financière du ministère des Transports (962000 \$), réaménage les édicules de la station Henri-Bourassa, compte tenu surtout des travaux d'aménagement entrepris au parc Ahuntsic.

Autres édicules

Au cours des trois prochaines années, la STCUM prévoit par ailleurs dépenser six autres millions de dollars pour la réfection de quatre autres édicules temporaires: Berri-UQAM (accès Sainte-Catherine), Beaudry, Frontenac et Sauvé (accès sud de la rue du même nom).

Dans le programme triennal d'immobilisations 1993-1994-

1995 de la STCUM, on lit qu'«étant donné la vocation à court terme de ces édicules, nous devons intervenir à plusieurs occasions afin de les maintenir en bon état». On les qualifie d'installations désuètes «à l'accès restreint qui occasionne des engorgements lors des entrées et sorties des usagers». Sans compter, lit-on encore dans le programme triennal, qu'une détérioration prononcée de ces installations temporaires pourrait être «une source d'accidents pour nos usagers».

Varennes: deux équipes veulent gagner le vote

GEORGES LAMON
VARENNES

Si le maire actuel de Varennes, Jean Robert, semble avoir de bonnes chances de remporter l'élection du 1er novembre, il n'est toutefois pas exclu qu'il doive composer avec des membres de l'équipe de Paul Verret.

C'est du moins le scénario qui se dessine à la suite d'une rapide tournée faite par La Presse dans cette région et qui est anticipé également par les trois hebdomadaires de la région. Si le projet Soligaz ne semble pas avoir d'impact sur l'élection, on note ici, comme ailleurs, que la campagne référendaire cause des maux de tête aux électeurs.

«Nous recevons de nombreux appels de citoyens qui, confondant référendum et élections municipales, s'inquiètent de savoir s'ils sont inscrits sur les listes», expliquait le président des élections, le greffier Yves G. Vincent.

Deux équipes complètes de sept candidats tentent de s'accaparer les faveurs de quelque 10 000 électeurs de Varennes: le Regroupement municipal (RM) du maire Jean Robert, qui présente cinq nouvelles figures, et le Regroupement des citoyennes et citoyens de Varennes (RCCV) avec le conseiller Paul Verret et trois nouveaux candidats.

Le 1er novembre, les Varennois auront à choisir entre le maire sortant Jean Robert, homme posé et pragmatique qui s'appuie sur son image et ses réalisations, et son opposant, le conseiller Paul Verret, homme dynamique, direct et parlant fort, mais qui semble tirer dans tous les sens. Du côté du RM, on parle davantage de Jean Robert comme du «one man show» et non de l'équipe Robert, tandis qu'on cite surtout «l'équipe Verret» pour le RCCV.

Programmes semblables

D'un côté comme de l'autre, les candidats à la mairie présentent des programmes semblables.

Paul Verret veut favoriser le citoyen et la transparence au conseil. Il reproche au maire actuel de n'avoir pas assumé son rôle de leader, privant ainsi Varennes d'un «chef d'orchestre». Développement et leadership, plan de revitalisation du centre-ville sont aussi à l'ordre du jour ainsi que le gel du taux de l'impôt foncier à 0,64 \$ par 100 \$ d'évaluation. «Nous voulons favoriser l'essentiel plutôt que le nécessaire», précise Paul Verret.

Jean Robert, lui, propose le maintien de l'impôt foncier, le développement industriel notamment avec la haute technologie. A son avis, il faut également «impliquer de plus en plus les citoyens dans l'administration» et s'orienter vers le secteur culturel qui «a été beaucoup négligé». Et il conclut: «Je pense que j'ai livré la marchandise en quatre ans. Les citoyens n'aiment pas qu'on se tire des roches, ils sont débabusés de ça».

On ne se lance pas des pierres, certes, mais on se livre à une bataille féroce de pancartes: on s'arrache mutuellement les pancartes des poteaux.

Rappelons qu'à l'élection de 1988, 8047 personnes (67,3 p. cent) s'étaient prévalues de leur droit de vote pour choisir l'une des trois équipes alors en lice. Le maire Robert l'avait emporté avec 496 voix de majorité. Ce pourcentage élevé s'explique par le fort sentiment d'appartenance des Varennois à leur milieu. On travaille, on vit et on dort à Varennes.

On s'attend à une très forte lutte dans trois districts en particulier. Par exemple, dans le district numéro un, Langloiserie, qui met en présence Jean-Pierre Ouellette, bien impliqué dans le milieu, et Manon Brunet (RCCV) dont l'opposition au projet Soligaz pourrait jouer contre elle. Dans ce nouveau district, plus de 1000 résidents n'auront pas droit de vote le 1er novembre, n'ayant pas 12 mois de résidence au 1er septembre 1992.

Dans le district numéro six, on doit s'attendre à une bataille de tranchées entre l'ex-conseillère (1980-1984), Nicole Jarry (RM), bien connue, et Rémi Bergeron (RCCV). Le district numéro cinq, De Martigny, est aussi à surveiller. La lutte sera très serrée entre l'actuel conseiller Pierre Patenaude, et Michel Amringer, un nouveau venu.

NOUVEAU

GARANTIE DU MEILLEUR PRIX

MEILLEUR CHOIX AU CANADA LES PLUS BAS PRIX AU QUÉBEC

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE CHEZ **AU BON MARCHÉ!**
PAPA STEPHEN ET RICHAUD SONT TOUJOURS CONTENTS DE VOS VOIES

SERVICE LE PLUS RAPIDE AU CANADA!
CHOIX DE 20,000
STYLES ET COULEURS
DES STORES, FAITS SUR MESURE
PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

STORES HORIZONTALS! STORES VERTICAUX!

COMPAREZ NOS PRIX... PERSONNE NE BAT AU BON MARCHÉ!

MINI-STORES HORIZONTALS PVC 1" EN STOCK

Vinyle 1" qualité! Couleurs: Blanc, noir, gris, noir.

Largeur	Hauteur	16-24	25-36	37-48	49-60	61-72	73-84	
18"	45"	2.25	5.99	9.99	16"	1.99	5.49	9.75
24"	45"	2.75	6.19	10.19	20"	2.25	5.99	9.99
30"	45"	3.25	6.39	10.39	24"	2.75	6.19	10.19
36"	45"	3.75	6.59	10.59	28"	3.25	6.39	10.39
42"	45"	4.25	6.79	10.79	32"	3.75	6.59	10.59
48"	45"	4.75	6.99	10.99	36"	4.25	6.79	10.79
54"	45"	5.25	7.19	11.19	40"	4.75	6.99	10.99
60"	45"	5.75	7.39	11.39	44"	5.25	7.19	11.19
66"	45"	6.25	7.59	11.59	48"	5.75	7.39	11.39
72"	45"	6.75	7.79	11.79	52"	6.25	7.59	11.59
78"	45"	7.25	7.99	11.99	56"	6.75	7.79	11.79
84"	45"	7.75	8.19	12.19	60"	7.25	7.99	11.99

MINI-STORES HORIZONTALS ALUMINIUM 1" EN STOCK

Choix immense de 21 couleurs!

Largeur	Hauteur	16-24	25-36	37-48	49-60	61-72	73-84	
18"	45"	6.49	9.99	14.99	18"	6.49	9.75	14.49
24"	45"	7.49	10.99	15.99	20"	7.49	10.75	15.49
30"	45"	8.49	11.99	16.99	24"	8.49	11.75	16.49
36"	45"	9.49	12.99	17.99	28"	9.49	12.75	17.49
42"	45"	10.49	13.99	18.99	32"	10.49	13.75	18.49
48"	45"	11.49	14.99	19.99	36"	11.49	14.75	19.49
54"	45"	12.49	15.99	20.99	40"	12.49	15.75	20.49
60"	45"	13.49	16.99	21.99	44"	13.49	16.75	21.49
66"	45"	14.49	17.99	22.99	48"	14.49	17.75	22.49
72"	45"	15.49	18.99	23.99	52"	15.49	18.75	23.49
78"	45"	16.49	19.99	24.99	56"	16.49	19.75	24.49
84"	45"	17.49	20.99	25.99	60"	17.49	20.75	25.49

COMPAREZ NOS PRIX... PERSONNE NE BAT AU BON MARCHÉ!

PVC COURBÉ 30 mil TRÈS ÉPAIS

Choix de 5 couleurs unies! RAIL DE LUXE, GARANTI À VIE!

HAUTEUR	16-24	25-36	37-48	49-60	61-72	73-84
16-48	19.99	21.99	23.99	25.99	33.99	35.99
49-60	22.99	23.99	24.99	30.99	35.99	39.99
61-72	22.99	24.99	25.99	32.99	39.99	44.99
73-84	30.99	31.99	32.99	41.99	46.99	49.99
85-95	35.99	37.99	41.99	46.99	49.99	59.99

PVC «SATURNE» 3/8" LIGNÉ 30 mil

Choix de 5 couleurs! RAIL DE LUXE, GARANTI À VIE!

HAUTEUR	16-24	25-36	37-48	49-60	61-72	73-84
16-48	19.99	26.99	29.99	34.99	38.99	44.99
49-60	26.99	31.99	34.99	38.99	44.99	49.99
61-72	31.99	34.99	38.99	41.99	41.99	52.99
73-84	34.99	38.99	44.99	49.99	52.99	59.99
85-95	38.99	44.99	49.99	59.99	69.99	79.99

VERTICAUX • VÉNTILIENS • DRAPERIES • COUVERTURE • DOUILLETES • STORES PLISSÉS

STORES VERTICAUX ALUMINIUM 3/8" EN STOCK

75 x 84 4 COULEURS 24.99

STORES VERTICAUX EN TISSU 3/8" EN STOCK

75 x 84 5 COULEURS 24.99

STORES VÉNTILIENS FAITS SUR MESURE AU PRIX DE STORES EN STOCK!

MINI-STORES HORIZONTALS 1" FAITS SUR MESURE, 40 COULEURS! 100% ALUMINIUM, Style «Flour de lys»

HAUTEUR	16-24	25-36	37-48	49-60	61-72	73-84
16-24	23.99	26.99	29.99	34.99	38.99	42.99
25-36	26.99	29.99	34.99	40.99	44.99	49.99
37-48	28.99	33.99	39.99	45.99	51.99	57.99
49-60	32.99	38.99	45.99	50.99	56.99	64.99
61-72	35.99	42.99	50.99	57.99	63.99	72.99

MICRO-STORES HORIZONTALS 1/2" FAITS SUR MESURE, 24 COULEURS! 100% ALUMINIUM, Style «Micro-Bouquet»

HAUTEUR	16-24	25-36	37-48	49-60	61-72	73-84
16-24	27.99	29.99	33.99	36.99	44.99	50.99
25-36	29.99	33.99	36.99	44.99	54.99	57.99
37-48	33.99	37.99	42.99	54.99	58.99	63.99
49-60	36.99	42.99	50.99	58.99	63.99	72.99
61-72	42.99	50.99	57.99	63.99	72.99	82.99

GRANDE LIQUIDATION FIN DE SAISON! ENSEMBLES DE DOUILLETTE

Quantité limitée — hâtez-vous pour la meilleure sélection!

De KARENTEX, SHEFTEX, LAWRENCE et FALDOR: ENSEMBLES DE DOUILLETTE

Simple Double Reine

Rég: 119.99 - 169.99 Rég: 139.99 - 189.99 Rég: 159.99 - 199.99

54.99 64.99 74.99

De LADY SANDRA, SHEFTEX, FALDOR et LAWRENCE: ENSEMBLES DE DOUILLETTE

Simple Double Reine

Rég: 119.99 - 169.99 Rég: 139.99 - 189.99 Rég: 179.99 - 229.99

74.99 87.99 97.99

EN PROMOTION: NOTRE RAYON DE DUVET

Le duvet offre le confort de la chaleur l'hiver et la fraîcheur l'été!

ÉDREDONS 100% HOLLOFIL

Édredon Continental fait de fibre synthétique de Dupont 100% non allergène. Tissé percale de haute qualité. Couleurs blanche, pêche, rose et menthe.

Simple Double Reine Roi

SPECIAL SPECIAL SPECIAL SPECIAL

47.99 52.99 57.99 99.99

DUVETS PIQUES

Tre qualité duvet blanc d'oies avec aquatiques épaiss. Style d'étoiles tissu de coton 100% percale. 223 FILS P.C. Double maille avec le contour contour. Couleur blanche.

Simple Double Reine Roi

78.99 98.99 128.99 148.99

ACHAT SPECIAL! MICRO-HORIZONTALS PVC 1/2" EN STOCK

18 couleurs: échantons (beige), pêche, rose

18 x 64	SPECIAL 12.99
20 x 64	SPECIAL 13.99
22 x 64	SPECIAL 14.99
24 x 64	SPECIAL 15.99
26 x 64	SPECIAL 16.99
27 x 64	SPECIAL 17.99
30 x 64	SPECIAL 19.99
33 x 64	SPECIAL 22.99
36 x 64	SPECIAL 24.99
38 x 64	SPECIAL 26.99
40 x 64	SPECIAL 27.99
44 x 64	SPECIAL 28.99
48 x 64	SPECIAL 29.99
54 x 64	SPECIAL 34.99
60 x 64	SPECIAL 38.99
64 x 64	SPECIAL 44.99

LES DRAPS CHAUDS SONT ARRIVÉS!

ENSEMBLES DE DRAPS EN FLANELLETTE

Choix de couleurs unies ou motifs imprimés. L'ensemble pour l'été et l'automne. Choix de 8 couleurs. Drap plat et drap contour.

Simple Double Reine Roi

Simples Double Reine Roi

129.99 169.99 189.99 229.99

NOUS AVONS LA PLUS VASTE SÉLECTION DE DRAPERIES, DE RIDEAUX, PRÊTS À POSER ET FAITS SUR-MESURES!

Grande sélection de COUVERTURE-LITS ET DOUILLETES

Choix de couleurs et de motifs!

Simple, Double, Reine

Rég: 49.99 - 69.99

UN SEUL BAS PRIX! 26.99

Au Bon Marché

Le plus grand centre d'escompte en décoration au Canada!

Superficie IMMANSE de 115,000 pi.c. (plus grand que 2 terrains de football!) LE PLUS GRAND AU CANADA!

Évitez les INTERMÉDIAIRES et achetez DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER. PRIX DE GROS!

SERVICE RAPIDE ET COURTOIS. NOS 96 CONSEILLERS EXPERTS SONT À VOTRE SERVICE!

NOUS NE VENDONS QU'À LA MARCHANDISE DE 1re QUALITÉ. Achetez en toute confiance!

Suivi de l'inventaire et de vos commandes spéciales effectués par ORDINATEUR!

LIVRAISON RAPIDE À DOMICILE disponible! Nous expédions PARTOUT AU CANADA et AUX ÉTATS-UNIS!

60-JOURS GARANTIE DU MEILLEUR PRIX

PROGRAMME-BONI FAMILIAL. Acceptez nos offres avec ceux de vos amis ou de votre famille au cours de l'année et recevez des prix de 55% de crédit! Informez-vous pour les détails!

CERTIFICATS CADEAUX... le cadeau-décor parfait! Informez-vous des possibilités de MISES DE CÔTÉ.

CHEQUES PERSONNELS ACCEPTÉS (sans limitation d'usage).

STATIONNEMENT GRATUIT pour 800 autos! Au Bon Marché, on s'occupe de tout!

UN REPAS CHAUD GRATUIT tous les MERCREDIS. Achetez minimum de 25 \$.

HEURES D'AFFAIRES: Lun. - Mer. 9h15 - 18h, Jeu. - Ven. 9h15 - 21h, Samedi 9h - 17h

JUSTE AU MOMENT OÙ VOUS PENSIEZ TOUT SAVOIR SUR LA VOLVO.



OUVERT SAMEDI PROCHAIN SEULEMENT POUR LA PRÉSENTATION DE LA 850

Le 24 octobre marquera le lancement de la Volvo 850 GLT. Une voiture qui changera à tout jamais l'idée que vous vous faites de la Volvo.

Cette voiture est si révolutionnaire que sa conception a nécessité pas moins de quatre nouveaux brevets. Si révolutionnaire que, selon la revue *Road & Track*, ses performances sont supérieures à celle de la Mercedes

190E, 2,6 L, de la Saab 9000S, de l'Infiniti J30, de l'Acura Vigor et de la Lexus ES 300.* Si révolutionnaire enfin, qu'elle allie tout cela à la réputation de sécurité inégalée de Volvo.

Nous vous suggérons d'en faire l'essai routier. Mais préparez-vous, car elle va révolutionner votre façon de penser. Sécurité avant tout.

VOLVO

LA NOUVELLE VOLVO 850 GLT
29 100 \$**

MONTRÉAL
Up Town
Automobiles Ltée
5055, rue Paré
737-6666

SAINT-HUBERT
Lemenn
Automobile Ltée
3839, boul. Taschereau
678-1220

STE-AGATHE-DES-MONTS
Garage Franke Inc.
180, rue Principale
(819) 326-4775

SAINT-LÉONARD
John Scotti
Auto Ltée
4330 est, rue Jarry
725-9394

LAVAL
Boulevard Saint-Martin
Auto
1430, boul. Saint-Martin
667-4960

ST-HYACINTHE
Automobiles
Chicoine Inc.
855, rue Johnson
(514) 771-2305

*La toute nouvelle Volvo 850 GLT, d'après le Road & Track Special Series Guide. **Prix de détail suggéré par le manufacturier pour une Volvo 850 GLT 1993 à boîte de vitesses manuelle. Taxes, équipement en option, frais de préparation, frais de transport de 395 \$ et frais d'immatriculation en sus. Les prix peuvent changer sans préavis et varier d'un concessionnaire à l'autre. © 1992, Volvo Canada Ltée. «Sécurité avant tout» est une marque de commerce de Volvo Canada Ltée.

74 Canadiens décorés de l'Ordre du Canada

Parmi les citoyens honorés, Roberta Bondar, Charles Bronfman, Hubert Reeves

Presse Canadienne
OTTAWA

Parmi les 74 récipiendaires de l'Ordre du Canada, mercredi, on relève les noms de Lincoln Alexander, un ancien lieutenant-gouverneur de l'Ontario (compagnon); Roberta Bondar, première femme astronaute du Canada (officier), et Dave King, instructeur de l'équipe de hockey des Flames de Calgary (membre).

Ont été promus compagnons: John Bassett, président du Comité de révision du renseignement de sécurité et propriétaire de CFTO; Jean Sutherland Boggs, président de la Société de construction des musées nationaux; Charles Bronfman, ancien propriétaire des Expos de Montréal et président du conseil de Joseph E. Seagram; Paul-André Crépeau, directeur du centre de droit à l'université McGill de Montréal; Harrison McCain, président du conseil de McCain Foods, et Helen Mussallem, ex-directrice de l'Association des infirmières canadiennes.

Les officiers sont: Allan Blakey, ancien premier ministre de la Saskatchewan; Bette Stephenson, ex-ministre de l'Ontario; Peter Appleyard, percussionniste; Adrienne Clarkson, journaliste à CBC; Donald Lander, président de la Société des postes.

Jean-Pierre Côté, ancien lieutenant-gouverneur du Québec; Craig Dobbin, président du conseil de CHC Hélicopter; Roland Doré, directeur de l'École Polytechnique de Montréal; E. Davie Fulton, ancien député à Ottawa; Joan Chalmers, Toronto.

Helen Hunley, ancien lieutenant-gouverneur de l'Alberta;

John Eberts, réalisateur de films; Frederick MacKinnon, Halifax; Walter Pitman, Toronto; Donald Rae, Portage-la-Prairie, Manitoba.

Hubert Reeves, astrophysicien à Paris; John Riordan, scientifique de Toronto; Douglas Roche, ancien député à Ottawa.

Guy Saint-Pierre, président du Groupe SNC de Montréal; Arthur Thurlow, ex-juge en chef de la Cour fédérale; John Wada, recherche médicale de Vancouver; Phyllis Webb, Fulford Harbor, C.-B.

Ont été nommés membres: Ha-good Hardy, Oakville, Ont.; Vicki Keith, Scarborough, Ont.; Margaret Angus, Kingston, Ont.; Vaughan Baird, Winnipeg; Joyce Beare-Rogers, Nepean, Ont.; Yvon Beaulne, Hull, Qué.; Jean-Luc Bélanger, Balmoral, N.-B.; Jacques Bobet, Montréal; Kurt Browning et Anne Burrows, Edmonton.

Dmytro Cipywnyk, Saskatoon; Rév. Clarence d'Entremont, Pubnico, N.-E.; Rév. Laurie Dexter, Port Smith, T.-N.-O.; Zane Feldman, Edmonton; Ivan Peter Fellegi, Ottawa; Guy Fournier, Saint-Paul-d'Abbotsford, Qué.; Josephine Gibbons, St. Mary's Bay, Nfld.

Graeme Gibson, Toronto; Ralph Gustafson, North Hatley, Qué.; Maj.-Gen. William Howard, Calgary; Avrom Isaacs, Toronto; Walter Joachim, Montréal; Chester Johnson, Vancouver; Ronald Joyce, Oakville, Ont.

Fred Kaufman, Montréal; Claire Kirkland, Rothesay, N.-B.; Frances Laracy, Conception Harbor, T.-N.; Jean-Noël Lavoie, Laval, Qué.; Herbert MacRae, Truro, N.-E.; Louise Maheu, Toronto.



L'astronaute Roberta Bondar devenue officier de l'Ordre du Canada reçoit les félicitations du gouverneur-général, Ray Hnatyshyn.

Victor Melnikoff, Montréal; Gerald Moreau, Victoria; Rév. Clément Morin, Montréal; Gilles Paquet, Ottawa; Maj.-Gen. Roland Reid, Montréal; Ronald Rennie, Saskatoon.

Samuel Sam, Brentwood Bay,

C.-B.; Paul Schurman, Summerside, I.-P.-É.; Josef Skvorecky, Toronto; Elvie Smith, Saint-Lambert, Qué.; Steve Stavro, Toronto; Alex Van Bibber, Champagne, Yukon; Doreen Wallace, Fredericton, N.-B.

Grève des journalistes au Soleil de Québec

FRANÇOIS BERGER

Les journalistes du quotidien *Le Soleil*, de Québec, devaient déclencher la grève cette nuit, après que des négociations de dernière minute eurent échoué avec l'éditeur Unimédia, propriété du groupe Hollinger de l'homme d'affaires Conrad Black.

Le conflit de travail, le premier depuis quinze ans au journal de la Vieille Capitale, survient à quelques jours de la tenue d'un référendum sur le projet de constitution du Canada. La direction de *Soleil* a fait savoir qu'elle poursuivra la publication avec la collaboration de ses cadres et des autres employés syndiqués qui franchiront les lignes de piquetage.

En pourparlers depuis près de deux ans avec leur employeur, qui publie également *Le Droit* d'Ottawa et *Le Quotidien* de Chicoutimi, le syndicat des 96 journalistes de *Soleil* craint l'embauche de pigistes qui viendraient remplacer progressivement le personnel régulier et syndiqué du service de l'information. Le litige porte également sur la caisse de retraite et les conditions de travail. La question salariale est réglée depuis plusieurs mois déjà.

Le conciliateur du gouvernement québécois chargé de rapprocher les parties, M. Roger Lecours, a ajourné les rencontres *sine die*, hier, après avoir constaté qu'il n'y avait «pas de rapprochement possible», a-t-il déclaré à *La Presse*. Il attend que le syndicat ou l'employeur se manifeste à nouveau pour reprendre les négociations.

Les grévistes, membres de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), doivent tenir une assemblée générale ce matin pour faire le point sur la situation.

Le syndicat des pressiers, typographes et employés d'impression, affilié à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), a indiqué hier que ses membres se présenteront au travail aujourd'hui, comme à l'accoutumée.

Des agents de sécurité ont été embauchés par l'employeur pour permettre l'entrée des cadres et des travailleurs qui ne sont pas en conflit, a indiqué le porte-parole de la direction de *Soleil*, M. Jean Ferron.

Les autres syndicats de *Soleil* affiliés à la CSN, regroupant notamment les employés de bureau et les agents de publicité, doivent décider ce matin de leur ligne de conduite. La centrale syndicale s'est engagée à leur verser des prestations s'ils acceptent de ne pas franchir les piquets de leurs collègues journalistes. La CSN a indiqué hier qu'il ne s'agit pas de fonds spéciaux, mais de prestations permises par les règlements du fonds de grève.

Le Soleil a un tirage quotidien, en semaine, de 101 000 exemplaires, et la direction du journal craint que son principal concurrent, *Le Journal de Québec*, appartenant au groupe Québecor de Pierre Pélaudeu, ne vienne gruger son lectorat pendant le conflit.

La dernière grève au *Soleil*, déclenchée elle aussi par les journalistes en 1977, avait duré dix mois.

La CEQ estime que Pagé s'éparpille un peu trop

LIA LEVESQUE
de la Presse Canadienne

La CEQ, qui trouve louables plusieurs mesures du ministère de l'Éducation, commence à trouver qu'il y en a trop et que le gouvernement tire «dans toutes les directions à la fois». Elle veut plus de cohérence.

Ainsi, le plan Pagé contre le décrochage scolaire, auquel la CEQ a souscrit, connaît quelques ratés. À la base, des membres se plaignent de ne pas être toujours associés aux projets par les commissions scolaires.

La Centrale de l'enseignement du Québec tient son conseil général à Laval jusqu'à vendredi. À cette occasion, les délégués se pencheront sur le plan d'action pour 1992-94. Ils feront aussi le point sur le plan du ministre Michel Pagé sur la réussite scolaire.

Dans son discours d'ouverture, la présidente Lorraine Pagé a blâmé le gouvernement qui «semble aller dans toutes les directions à la fois, avec des mesures qui se contredisent les unes les autres», parfois.

«Il est difficile de trouver un fil conducteur», soulignait Mme Pagé, au cours d'une rencontre avec la presse. «En l'espace de quelques mois, le ministre a lancé son plan d'action sur la réussite, dit qu'il n'a pas assez d'argent mais annonce qu'il augmentera le financement des écoles privées, qu'il veut élargir l'accès à l'école anglaise pour les immigrants, qu'il veut améliorer la qualité du français écrit, qu'il veut renforcer l'enseignement de l'anglais langue seconde, améliorer la formation professionnelle.» C'est beaucoup.

Et ces mesures s'ajoutent à la revalorisation de la formation et de l'image de l'enseignant, annoncée plus tôt cette semaine, de même qu'à la révision du rôle des cégeps.

«Oui, notre système d'éducation souffre de plusieurs maux, mais à vouloir ausculter, soigner, panser, opérer le malade tout à la

fois, on risque bien de le tuer», estime Mme Pagé.

Quelques idées sont bonnes, prises individuellement, mais il y en a trop. «Il faut stopper cette prolifération de mesures improvisées.» La CEQ veut un véritable débat sur la mission de l'école «qui permettrait d'en arriver à un nouveau consensus pour les 20 ou les 30 prochaines années».

Plan Pagé

Au cours de sa rencontre avec les journalistes, Mme Pagé s'est attardée au plan Pagé contre le décrochage scolaire. Selon elle, le plan a des «ratés» qui ne se généralisent pas, mais qui ne sont pas non plus «des points isolés».

La centrale avait signé un protocole avec le ministère, prévoyant la participation des enseignants aux divers projets visant la réussite scolaire. Toutefois, il semble qu'au niveau local, où le plan doit être mis en oeuvre, de sérieuses anicroches se présentent. Les commissions scolaires ne sont pas toutes aussi ouvertes à la participation des enseignants.

La CEQ ne va pas jusqu'à menacer de retirer son appui au plan Pagé, mais prévient que des correctifs devront être apportés.

«On n'est pas en situation de menacer maintenant, de dire qu'on se retirerait si les choses ne vont pas», mais Mme Pagé prévient, du même souffle, que sa centrale ne maintiendra pas sa participation si le plan Pagé s'avère «futile», pas plus qu'elle ne s'en retirera «tout simplement parce que ce serait difficile, exigeant ou que ça viendrait changer nos habitudes de travail».

Ces «dérapages», Mme Pagé en cite quelques-uns: la commission scolaire arrive avec un projet «tout fait» et ne fait que demander l'autorisation après coup, aux enseignants. Ou bien des commissions scolaires forment des comités et oublient d'y faire siéger les professionnels de l'éducation. Ou bien on présente un projet et, le lendemain, on s'attend à ce qu'il soit approuvé.

Deux morts tragiques près de Drummondville

Presse Canadienne
DRUMMONDVILLE

La Sûreté du Québec enquête au sujet de deux morts tragiques survenues dans deux événements différents, mardi, à Saint-Nicéphore, au sud de Drummondville.

Dans un cas, un homme est mort après avoir été écrasé sous un arbre qu'il venait d'abattre, rue Montjoye. Il a été identifié comme étant Réjean-Gérard Francoeur, âgé de 48 ans, qui effectuait des travaux d'abattage sur sa propriété.

Seconde victime
Quant à l'autre victime, un homme âgé d'une trentaine

d'années de la région de Drummondville, la police a pu apprendre qu'il pourrait s'être enlevé la vie.

L'homme, dont l'identité n'a pas été dévoilée, aurait péri par le feu, à trois mètres de son automobile en flammes, dans une sablière de la Pointe-à-Allard à Saint-Nicéphore vers 19 h, mardi soir.

Quand la police est arrivée sur les lieux à la suite d'appels de voisins, l'aspect inhabituel de la voiture consumée et du corps, gisant inerte à côté, ne permettait pas de déterminer s'il s'agissait d'un homicide, d'un suicide ou d'un accident.

Dans les deux cas, le coroner Gilles Campeau a été appelé à entreprendre des recherches.



FOURNIER

depuis 1890

SOLDE

102^e ANNIVERSAIRE

25%

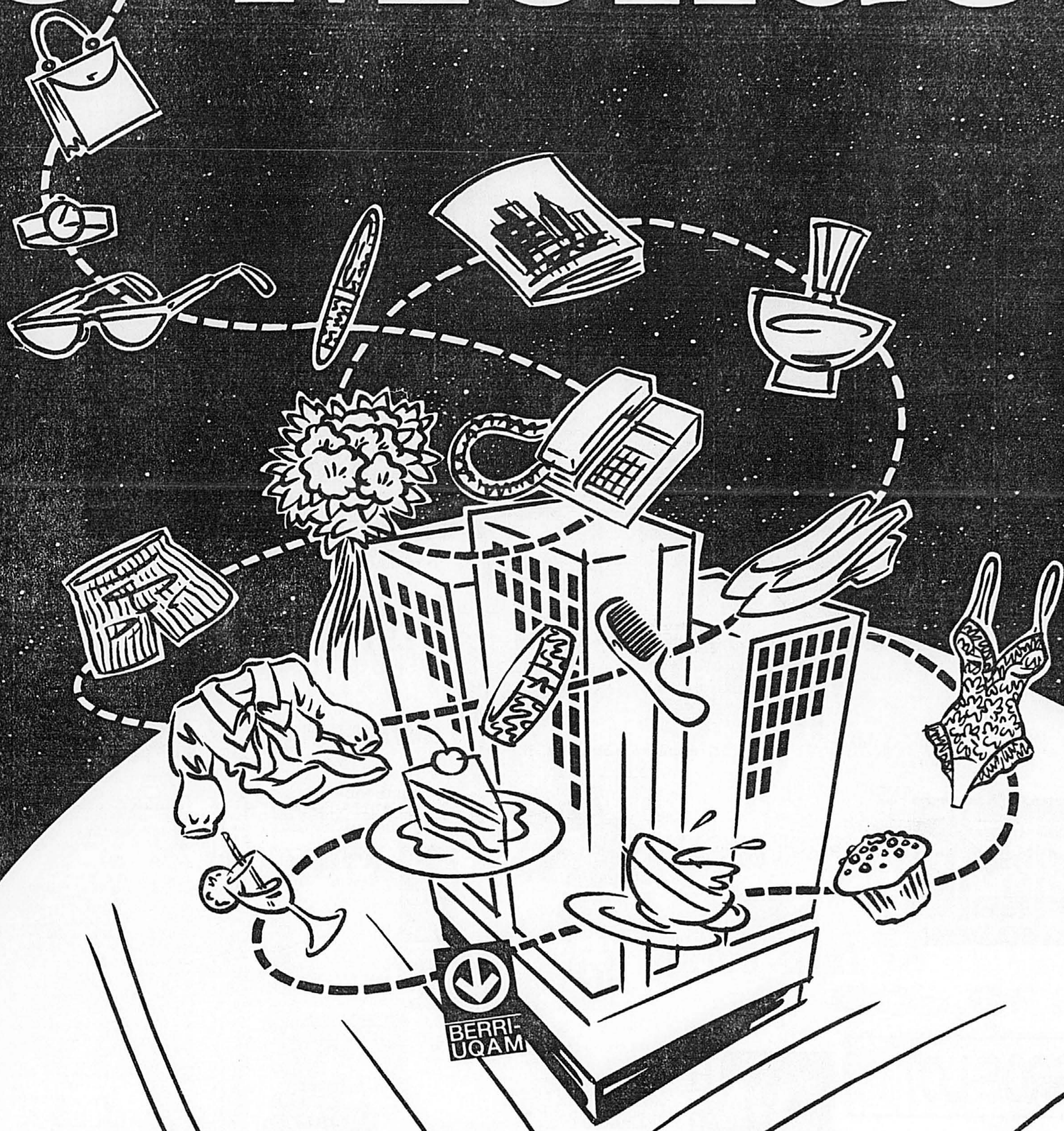
DE RABAIS
SUR TOUTE LA MARCHANDISE

PORTE-DOCUMENTS, BAGAGERIES, BOURSES,
PORTE-MONNAIES, ARTICLES CADEAUX

DU 17 au 24 OCTOBRE 1992

GALERIES DES BOUTIQUES (QUÉBEC) - PLACE STE-FOY (STE-FOY) -
632, CATHCART (MTL) - PLACE MONTRÉAL TRUST - CENTRE FAIRVIEW -
LES GALERIES D'ANJOU - LES PROMENADES ST-BRUNO -
CARREFOUR LAVAL - MAIL CHAMPLAIN - PLACE DU ROYAUME (CHICOUTIMI)
- LE CARREFOUR DE L'ESTRIE (SHERBROOKE) - CENTRE ROCKLAND

Le *nouveau* Monde



Place
DUPUIS

La nouvelle Place Dupuis vous emporte dans son orbite!

Venez explorer un nouveau monde, coin Saint-Hubert et Sainte-Catherine.

La nouvelle Place Dupuis dévoile son décor entièrement revu. C'est génial! De jolies boutiques, des services pratiques, un accueil chaleureux. Un espace convivial où savourer des mets appétissants, matin, midi et soir.

La nouvelle Place Dupuis vous réserve des surprises!

Flamenco, rock'n roll et magie interactive. Musette, humour et danse funk. Il y aura

des spectacles différents chaque jour les 22, 23 et 24 octobre; les 29, 30 et 31 octobre. Horaire disponible au Kiosque communautaire, niveau 2.

Vous êtes partico-écolo? Mettez vos achats dans le sac de la nouvelle Place Dupuis!

Il est en toile écru, joliment à la mode. Il est robuste et réutilisable. Un choix naturel pour respecter l'environnement! Seulement 5\$ (taxes incluses) chez nos marchands participants.

Offre en vigueur jusqu'au 31 octobre 1992 ou jusqu'à l'épuisement des stocks.

Heures d'accueil:

Du lundi au mercredi, de 9 h 30 à 18 h;
jeudi et vendredi, de 9 h 30 à 21 h;
samedi de 9 h 30 à 17 h.

Faites escale
à la Foire alimentaire :
on vous ouvre l'appétit
à compter de 7 h!

